



DE NOUVELLES FORMES POSITIVES
D'INVESTISSEMENT À LA PLACE DES
ACQUISITIONS ET DES LOCATIONS
FONCIÈRES À GRANDE ÉCHELLE

DE NOUVELLES FORMES POSITIVES D'INVESTISSEMENT À LA PLACE DES ACQUISITIONS ET DES LOCATIONS FONCIÈRES À GRANDE ÉCHELLE



22 juin 2012

Sylvia Kay¹

Published by Transnational Institute for Hands off the Land Alliance

The **Transnational Institute** was founded in 1974. It is an international network of activist-scholars committed to critical analyses of the global problems of today and tomorrow. TNI seeks to provide intellectual support to those movements concerned to steer the world in a democratic, equitable and environmentally sustainable direction.

www.tni.org

The **Hands off the Land** project aims to raise awareness about land grabbing amongst the European public, politicians, policy makers, students and professionals. The project presents case documentation, fact sheets and thematic studies of transnational land grabs in Mali, Mozambique, Zambia, Colombia and Cambodia.

For more information contact:

tni@tni.org

office@fian.at

fian@fian-nederland.nl

fian@fian.de

info@fdcl-berlin.de

igo@igo.org.pl



Produced with financial support from the European Commission.
The views expressed herein are those of TNI/FIAN/IGO/FDCL
and not of the EC.

The Netherlands Ministry of Foreign Affairs co-funded the research for this publication.

HANDS OFF THE LAND

TAKE ACTION AGAINST LAND GRABBING

a joint project of TNI, FIAN International, FIAN Netherlands, FIAN Germany, FIAN Austria, IGO in Poland and FDCL in Germany.



IGO
Instytut Globalnej
Odpowiedzialności



FDCL

¹ Je tiens à remercier Jennifer Franco, Roman Herre, Jun Borrás, Ben White, Wang Chunyu, et Liu Juan pour leurs observations pertinentes pendant la rédaction de cet article.

Table des matières

Section

Numéro de page

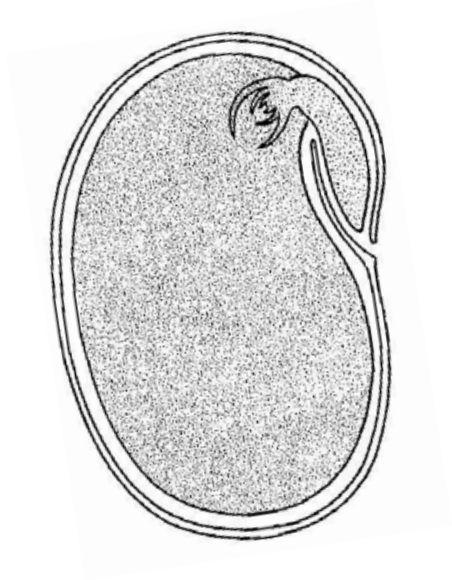
| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | <u>Introduction : « N’y a-t-il aucune solution de remplacement? »</u> | 5 |
| 1.1 | Brève incursion historique de l’investissement dans l’agriculture de l’époque du développementalisme à la mondialisation | 5 |
| 1.2 | Le regain d’intérêt pour l’agriculture en période de crise | 6 |
| 1.3 | Les dangers de la forme actuelle d’investissement dans les terres et l’agriculture | 7 |
| 1.4 | Du défi à la chance à saisir : la curieuse construction des récits « gagnant-gagnant » | 7 |
| 1.5 | La lutte pour l’avenir de l’agriculture et le besoin de solutions de rechange | 8 |
| 1.6 | L’investissement dans l’agriculture et le Droit à l’Alimentation | 9 |
| 2 | <u>Études de cas en matière de solutions de rechange positives d’investissement</u> | 11 |
| 2.1 | Les terres et les moyens de subsistance | 11 |
| | a) réforme agraire au Zimbabwe | 11 |
| | b) pastoralisme et changement agraire dans le delta du fleuve Tana au Kenya | 13 |
| 2.2 | L’agroécologie et le « principe de l’agriculture paysanne » | 16 |
| | a) l’agroforesterie en Afrique australe | 16 |
| | b) le mouvement campesino-a-campesino (MACAC) à Cuba | 18 |
| 2.3 | Les réseaux alimentaires de substitution et les nouveaux marchés « imbriqués » | 20 |
| | a) construction de systèmes alimentaires locaux: l’agriculture soutenue par la communauté en Europe | 20 |
| | b) les nouveaux marchés « imbriqués » et les paradigmes de développement rural au Brésil | 21 |
| 2.4 | Modèles économiques « inclusifs » : agriculture contractuelle, coopérative appartenant à un agriculteur au Ghana et entreprises communes dans la réforme agraire d’Afrique du Sud | 23 |
| | a) l’agriculture contractuelle | 23 |
| | b) le modèle économique hybride : le cas de figure de Kuapa Kokoo au Ghana | 24 |
| | c) les entreprises communes dans la réforme agraire d’Afrique du Sud: le cas des revendications territoriales de la communauté Motelele | 26 |
| 3 | <u>Conclusion</u> | 28 |
| | <u>Références</u> | 31 |

Liste des encadrés, tableaux et figures

Encadré/Tableau/Figure

Numéro de page

| | | |
|------------|--|----|
| Encadré 1. | Exode rural en Europe et aux États-Unis | 6 |
| Tableau 1. | Répartition des dépenses moyennes d’investissement par ménage dans la province de Masvingo | 12 |
| Tableau 2. | Types d’investissements effectués par les ménages des nouvelles zones de réinstallation dans six districts | 13 |
| Encadré 2. | Transactions foncières dans le delta de Tana | 14 |
| Tableau 3. | Évaluation qualitative de l’impact de l’agroforesterie sur les moyens de subsistance des agriculteurs dans le sud de l’Afrique | 17 |
| Figure 1. | Retour sur investissement au fil du temps | 17 |
| Figure 2. | Comparaison des revenus annuels nets entre l’agroforesterie, les engrais synthétiques et les systèmes non fertilisants en Zambie | 18 |
| Figure 3. | Structure économique de Kuapa Kokoo | 25 |



1 Introduction: N'y a-t-il aucune solution de rechange?

Dans le secteur de l'agriculture, l'investissement est une question de choix : choix de l'organisation des économies rurales, de la construction des questions et des cultures rurales, du rôle prépondérant que l'agriculture pourrait jouer dans différentes articulations entre les États, les marchés, les populations et la nature. Pourtant, ces choix ont été masqués par la généralisation d'une forme de monoculture, orientée vers l'exportation, à grande échelle et nécessitant de gros investissements, qui se présente comme le moyen le plus efficace, le plus productif et donc le plus rationnel pour nourrir la population mondiale. Par conséquent, les investissements agricoles effectués par l'État et le marché ont été consacrés à la promotion de ce modèle d'agriculture. Les acquisitions ou locations de terres à grande échelle, également appelées « accaparement des terres » sont la manifestation la plus récente de cette forme d'investissement dans l'agriculture. Vues d'un bon œil par des institutions financières internationales, des organisations agricoles multilatérales et une grande philanthropie au motif qu'elles rapportent d'importants investissements indispensables dans des zones rurales qui périclitent, ces acquisitions ou locations de terres à grande échelle représentent des exemples d'investissement au sens le plus strict.

L'objectif de cet article est d'analyser ce qu'entraîne l'investissement dans l'agriculture. Une fois que les investissements sont définis comme des activités qui développent toutes les formes de capital qu'il soit naturel, social, humain, matériel et financier, il va de soi que les acquisitions ou les locations de terres à grande échelle, qui offrent un capital financier et avilissent les autres formes de capitaux, ont détourné le concept d'investissement. Un mode de production agricole qui suscite une crise de la reproduction sociale et qui est subventionné par de grands fermages écologiques ne représente pas la meilleure forme d'organisation de l'agriculture. Il est nécessaire de redéfinir la notion d'investissement. Après avoir exposé les failles du modèle d'investissement agricole dominant qui est actuellement suivi à travers différentes formes d'accumulation privée, d'exclusion sociale, d'expropriation et d'incorporation négative, le principal chapitre de cet article est consacré à l'étude d'autres formes positives d'investissement possibles dans l'agriculture. Ces nouveaux investissements, qui varient dans le Nord et le Sud, illustrent la possibilité de

bâtir le monde rural de demain sur des pratiques agricoles écologiques et économiquement viables. Cet article conclut avec des solutions visant à renforcer ces nouvelles formes constructives d'investissement, grâce à des interventions des États et des mouvements sociaux centrées sur les quêtes de justice et souveraineté alimentaires.

1.1 Brève incursion historique de l'investissement dans l'agriculture de l'époque du développementalisme à la mondialisation

À l'époque du développementalisme, également appelé « deuxième régime alimentaire » qui s'étendait de 1947 à 1973, les investissements dans l'agriculture ont pris des formes contradictoires. D'une part, les investissements publics dans l'agriculture ont atteint leur apogée avec l'apparition de vastes programmes de révolution verte engagés par l'État dans une grande partie de l'Asie et de l'Amérique latine. Ces programmes étaient assortis de différentes formes de réglementation nationale incluant des soutiens des prix intérieurs et l'apport d'intrants subventionnés et de crédits. D'autre part, la probité de tels programmes a directement été entachée par l'importation de surplus alimentaires bon marché, en particulier le blé provenant des États-Unis et d'Europe, ainsi que la grandissante transnationalisation des chaînes agro-industrielles des intrants et des technologies (Bello 2009). Cette contradiction peut s'expliquer par une profonde « tendance urbaine » qui a orienté les investissements agricoles à cette époque (Bernstein 2010; De Schutter 2011). Dès l'instant où les hausses spectaculaires de rendement obtenues grâce à la révolution verte ont été mises en œuvre pour diminuer les coûts d'accumulation et ravitailler la population urbaine en croissance (McMichael 2009), les exploitations agricoles étaient les principaux « prisonniers » des États « prédateurs » qui poursuivaient leur programme anti-agricole (De Schutter 2011). L'effet cumulé de ces politiques visait à créer des déficits alimentaires dans des pays qui avaient profité d'excédents commerciaux agricoles à la fin de la Seconde Guerre mondiale (Friedmann 1993).

Avec le début de la récession mondiale qui a suivi le choc pétrolier de 1973, il est devenu évident que les États ne pourraient pas contrôler les relations internationales de la production alimentaire, ni s'attendre à développer l'agriculture par le biais de régimes nationaux d'accumulation du capital renforcés par des politiques mercantiles. Cet événement allait marquer une restructuration fondamentale de l'agriculture éloignée des programmes de développement pilotés par l'État au profit de

la primauté du marché. En matière d'investissement agricole, les années 1980 et 1990 ont été marquées par une réduction substantielle du soutien public jusqu'au moment où « à la fin des années 80, la réduction de l'ampleur des activités de l'État était telle, que dans les zones rurales il n'y jouait quasiment plus aucun rôle » (De Schutter 2011: 511). La réduction des services publics de vulgarisation, des intrants subventionnés et des crédits a vu de nombreux petits agriculteurs enfermés dans un cercle vicieux de dettes (Rosset 2000; Desmarais 2007). Le démantèlement des soutiens des prix intérieurs et des offices nationaux de céréales devait entre-temps déclencher une vague de « secondes révolutions vertes » impliquant la production d'aliments pour animaux, de produits alimentaires de luxe et de manière plus générale un changement des priorités d'investissement, des cultures vivrières aux cultures commerciales destinées à l'exportation (DeWalt 1985).

La mondialisation de l'agriculture a été réalisée avec la signature de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC. Alors que le discours officiel soulignait l'importance de l'accès au marché, de la concurrence et du libre échange, le résultat s'est soldé par un degré extraordinaire de concentration sur le marché, un comportement oligopolistique, et des subventions et un protectionnisme des secteurs agricoles de tout le Nord. La spécialisation et l'intégration croissante de la production alimentaire mondiale, stimulée par une répartition mondiale de la main-d'œuvre agricole, a permis aux sociétés commerciales transnationales de s'introduire stratégiquement entre les acheteurs et les vendeurs de produits alimentaires, car les chaînes de valeur axées sur le consommateur ont dissocié les prix du marché mondial des coûts de production (Friedmann 1993). Un des impacts les plus difficiles de cette transformation a été la baisse substantielle de valeur ajoutée conquise par les producteurs primaires. Une chute spectaculaire du revenu net des exploitations agricoles dans de nombreux pays aux quatre coins du monde a précipité un déclin très net de la population relative d'agriculteurs (Desmarais 2007). L'ampleur de l'exode rural est stupéfiante (voir encadré 1). Cet exode rural est l'expression brutale de la crise de la reproduction sociale qui frappe de nombreuses zones rurales, où 70 % des populations les plus pauvres vivent, malgré que la population urbaine totale dépasse désormais la population rurale (IFAD 2010).

La nature profondément ancrée de cette crise agraire est aujourd'hui violemment mise en relief par l'inflation fulgurante des prix alimentaires. En décembre 2007, le prix des denrées alimentaires a atteint son record en termes réels depuis 1846 (Moore 2010). En juin 2010, les prix des denrées ont encore grimpé, atteignant un sommet en février 2011 qui a dépassé la série précédente de flambées des prix des denrées alimentaires (Grebmer, Torero et al. 2011). Ces problèmes des prix des denrées auraient élargi les rangs des populations vivant dans une extrême pauvreté, de 130 à 150 millions (De Schutter 2011), ce qui aurait déclenché des émeutes de la faim dans 33 pays du monde (Grebmer, Torero et al. 2011). Avec les nombreuses tendances à plus long terme affirmant que les hausses et la versatilité des prix des denrées vont se maintenir, la capacité du « régime alimentaire d'entreprise »

de tenir ses promesses en matière d'approvisionnement stable et sécurisé de denrées bon marché s'effiloche.

Encadré 1. Exode rural en Europe et aux États-Unis

La disparition des agriculteurs d'Europe et des États-Unis a été rapide. En seulement 30 ans, plus de la moitié de la population active dans le secteur agricole des six premiers pays de la CEE (Communauté économique européenne) a disparu, passant de 10,4 millions en 1960 à 4,8 millions en 1990. Cette diminution se reflète dans l'importance relative de l'agriculture dans l'économie européenne. Alors que l'agriculture représentait 11,5 % du PIB total et 21,2 % de l'emploi total des six premiers pays de la CEE en 1995, en 2007, ces pourcentages avaient chuté à respectivement 2 % et 6,2 %. À l'heure actuelle aux États-Unis, on dénombre plus de prisonniers que d'agriculteurs, la population agricole des États-Unis étant passée de 10 millions en 1970 à moins de 3 millions en 1990..

Sources: (Gardner 1996); Desmarais (2007).

1.2 Le regain d'intérêt pour l'agriculture en période de crise

C'est dans le contexte de désinvestissement significatif et de mauvais investissement qu'on observe une nouvelle vague d'investisseurs s'intéresser aux terres et à ses ressources à travers le monde. Cette situation se reflète dans une nette augmentation du nombre de transactions commerciales foncières à grande échelle dans le monde, impliquant soit une acquisition directe ou un bail à long terme (Banque Mondiale 2011). Les moteurs de ce regain d'intérêt des investisseurs pour les terres trouvent leur origine dans la crise des « 3 F » : food (alimentation), fuel (carburant) et finance (Hall 2011).

La hausse des coûts d'importation des denrées alimentaires a suscité des inquiétudes dans de nombreux pays à déficit vivrier par rapport à la sécurité des approvisionnements de produits alimentaires. Au lieu de dépendre de marchés internationaux volatils de denrées alimentaires, certains gouvernements ont choisi de mettre en place des fonds d'investissement agricoles ciblés dans le but de « délocaliser » leur production alimentaire en acquérant des terres arables à l'étranger (ibid). Dans la quête de terres cultivables appropriées, la garantie d'accès aux réserves d'eau potable joue un rôle majeur (Smaller et Mann 2009; Woodhouse et Ganho 2011), et engendre ainsi un « accaparement mondial des ressources en eau » et une prise de contrôle des terres (Kay et Franco 2012).

Un autre moteur important a été le développement des agrocarburants. Favorisée par la hausse des cours du pétrole brut et l'affirmation (de plus en plus indéfendable) selon

laquelle les agrocarburants constituent une source d'énergie propre, la production d'agrocarburants a plus que triplé entre 2000 et 2008 (FAO 2009). La production d'agrocarburants devrait normalement augmenter étant donné que le mélange d'agrocarburants s'institutionnalise de plus en plus sous la forme de directives générales, faisant l'objet d'une série de subventions et de prêts à des conditions préférentielles, dans ce qui est présenté comme une transition vers une nouvelle « bio-économie » (Franco, Levidow et al. 2010).

Un troisième moteur est lié à la « financiarisation » croissante du système agroalimentaire (Burch et Lawrence 2009). Avec différents facteurs qui provoquent la hausse du prix des terres et la montée en flèche des marchés des matières premières agricoles, une série d'investisseurs du secteur privé y compris des *hedge funds*, des consortiums d'investisseurs privés et des groupes immobiliers se sont lancés dans la ruée vers les terres (Daniel et Mittal 2009; HLPE 2011). Le rôle de ces investisseurs est sujet à controverse, certains s'inquiètent que leurs activités équivalent davantage à un investissement spéculatif que productif (Burch et Lawrence 2009; McMichael 2011).

1.3 Les dangers de la forme actuelle d'investissement dans les terres et l'agriculture

Le « regain d'intérêt pour l'agriculture » des investisseurs après des décennies d'indifférence devrait en principe être applaudi (Banque mondiale 2007). Il y a cependant des raisons de croire que la forme actuelle d'investissements dans les terres et l'agriculture, parfaitement illustrée par les transactions commerciales foncières à grande échelle, fait plus de mal que de bien. Trois principales inquiétudes se distinguent en particulier :

Premièrement, **les moyens** par lesquels les terres sont acquises ou contrôlées par les investisseurs lors des transactions foncières. Il est important ici de dépasser une notion capitaliste d'utilisation des terres en ce qui concerne les droits de propriété, qui a tendance à rendre plusieurs formes d'accaparement des terres incompréhensibles, et de se diriger vers une notion reposant sur une théorie de l'accès. Définie comme « la capacité à tirer profit des ressources » (Ribot et Peluso 2003), une théorie d'accès peut contribuer à expliquer pourquoi des changements des rapports de propriété foncière ne doivent pas nécessairement avoir lieu pour que de nouveaux acteurs tirent une valeur ajoutée de la terre (Borras et Franco 2012). L'agriculture contractuelle en est un exemple : bien que des agriculteurs puissent conserver l'accès à leurs terres, leur autonomie de production est nettement diminuée (Amanor 2012). En se dirigeant vers cette définition plus large de contrôle et d'accès, il va sans dire que « l'accaparement des terres » est le résultat d'un ensemble de différents mécanismes, impliquant des cas d'expropriation, de déplacements et d'intégration négative. Chacun d'entre eux représente une

menace pour les moyens de subsistance des populations rurales dans la mesure où ils impliquent le transfert de pouvoir des collectivités locales vers l'investisseur.

Deuxièmement, **les conditions** de ces transactions foncières. Le laxisme de nombreux contrats à la base des transactions foncières a fait couler beaucoup d'encre, les évaluations de l'impact social et environnemental sont absentes ou erronées, la consultation de la population est rare ou non existante, de vagues promesses sont faites pour contribuer au développement, et les terres sont bradées à des montants symboliques (Cotula 2011). Même lorsque les contrats sont valables, il n'y a aucune garantie qu'ils seront respectés ou qu'ils réussiront à limiter « l'accaparement des terres ». Il n'est pas uniquement question de « bonne gouvernance » comme aime le laisser croire l'image répandue de l'accaparement des terres comme celle d'un pillage impérialiste organisé par des envahisseurs étrangers sans scrupule. Bien que certains investisseurs ciblent bel et bien des pays où les réglementations et la gouvernance sont faibles, l'important est la manière habituelle avec laquelle des investisseurs, de connivence avec l'État d'accueil et les élites locales, utilisent des politiques d'investissement et de commerce parfaitement légales pour prendre le contrôle des terres et de leurs ressources naturelles (Murphy et Paasch 2012).

Troisièmement, après les moyens et les conditions, venons-en aux **conséquences** de ces transactions foncières. En théorie, elles occasionnent une perte de contrôle par les paysans, les bergers, les pêcheurs, les femmes des zones rurales, les peuples indigènes sur les terres, l'eau, les zones humides, les pâturages, les zones de pêche et les forêts du monde. Le droit de décider comment seront utilisées ces ressources naturelles, quand et par qui, dans quelle mesure et à quelles fins, est arraché à de nombreuses générations. C'est à ce niveau que de nombreuses transactions foncières ne cadrent pas du tout avec les objectifs de la souveraineté alimentaire, des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique. En réalité, elles sont le signe d'une régression vers une époque où les droits n'existaient pas et où les prix du marché étaient utilisés pour diriger la meilleure, et donc la plus profitable, utilisation des terres, sans tenir compte des conséquences humanitaires, écologiques ou sociales (Magdoff 2012).

1.4 Du défi à la chance à saisir : la curieuse construction des récits « gagnant-gagnant »

Comme l'a démontré l'analyse ci-dessus, la question principale n'est pas simplement la *somme*, mais également la *nature* de l'investissement indispensable. Un débat sérieux sur l'avenir de l'agriculture doit absolument avoir lieu. Pourtant, avant même que ce débat ne commence, les intervenants se dépêchent de justifier cette nouvelle vague d'investisseurs fonciers même lorsque les éventuelles embûches sont également constatées. Le rapport de la Banque mondiale (2010) est

typique de ce genre de pensées fantasques, byzantines. Alors que chaque étude de cas fait état de déplacement, de perte de patrimoine, de dommages à l'environnement, de sous-évaluation et d'empiètement de terres, le rapport souligne malgré tout que « parallèlement, ces risques correspondent à des perspectives aussi grandes » (ibid : 142). Selon cette affirmation, si les transactions foncières peuvent être réglementées correctement, les risques peuvent être atténués, ce qui conduirait à des situations « gagnant-gagnant » pour toutes les parties concernées (Borras et Franco 2010).

C'est précisément ce type de discours qui est la base de la publication d'un certain nombre de codes de conduites facultatifs et non contraignants pour les investissements dans l'agriculture, tels que les Principes pour des investissements agricoles responsables (RAI). Ces initiatives doivent être considérées avec un grand scepticisme, ne serait-ce qu'en raison de la complicité des intervenants au niveau de l'accaparement international des terres (GRAIN 2010). Prisonniers d'une obsession des procédures plutôt que de la substance, les principes tels que le « consentement préalable, libre et éclairé » et la « transparence » sont présentés comme des objectifs plutôt que comme un moyen de parvenir à ses fins. Comme l'évoque le Rapporteur spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation, « nous avons maintenant besoin d'une vision qui ne se limite pas à sanctionner les transactions foncières et à fournir une liste de contrôle aux décideurs pour détruire la totalité de l'agriculture paysanne de façon responsable » (De Schutter 2011: 275).

Pour interpréter ces transactions foncières à grande échelle comme une perspective de développement, on recourt généralement à ce qui est connu sous le nom de « défi de production ». Ce terme fait référence à l'idée fort répandue selon laquelle pour suivre le rythme d'une population mondiale en pleine expansion, d'une urbanisation rapide, d'une augmentation des revenus et des changements dans les habitudes alimentaires, la production alimentaire devrait être considérablement augmentée. Selon des statistiques largement diffusées par la FAO (2009), la production alimentaire devrait augmenter de 70 % d'ici 2050 pour faire face au changement de situation au niveau de la sécurité alimentaire mondiale. Cela explique pourquoi une grande partie du rapport de la Banque mondiale tourne autour des déficits de rendement et de la nécessité de « libérer » le potentiel de production des terres. Avec l'apparition d'une myriade d'autres visions pilotées par l'agro-entreprise et la mégaphilanthropie d'une nouvelle révolution verte, il semble qu'une « réponse basée sur le marché et axée sur la production à la montée des prix des denrées alimentaires » se mette actuellement très bien en place (Da Via 2011). Cependant, étant donné que la crise alimentaire mondiale de 2008 est survenue au milieu de récoltes, de déchets alimentaires, et de profits record pour les grandes multinationales de l'alimentation (Holt-Gimenez 2009; Schneider 2009), le principal enseignement à en tirer est que tout type de facteur de productivité sans rapport avec les problèmes de distribution et d'accès s'avèrera totalement superficiel. Le système alimentaire actuel et son modèle

agnostique de sécurité alimentaire conçu comme une relation privée structurée dans le cadre de marchés d'affaires doit être totalement repensé (McMichael 2009).

1.5 La lutte pour l'avenir de l'agriculture et la nécessité de trouver des solutions de rechange

Avec un milliard de la population mondiale privé de nourriture, un autre 1,3 milliard « ruralimenté » et un autre milliard souffrant de malnutrition, il va de soi que le capitalisme ne sait pas où se trouvent les personnes affamées ni comment les nourrir (ETC 2009). Plutôt qu'un défi de production, le véritable problème réside dans le système alimentaire dominé par des entreprises qui a réussi à greffer une pseudo-pénurie et une versatilité sur une situation où les disponibilités alimentaires sont suffisantes pour nourrir moitié plus de la population mondiale (Weis 2007). Pourtant, cette réalité est mystifiée par les doubles récits de modernisation et de mondialisation. Ces tropes réifiés ont continuellement cherché à tenir à l'écart les solutions de rechange à la monoculture industrielle, commerciale et à grande échelle en diffusant des images de catastrophes néo-malthusiennes, de transitions agraires qui se déroulent sans problème, en « sauvant » des terres grâce à l'efficacité des économies d'échelle, et plus récemment, grâce aux scénarios « gagnant-gagnant », aux réserves de terres cultivables et aux défis de production. Le résultat s'est traduit par une « dépayannisation avec moins d'emplois » (ibid), une « planète de bidonvilles » (Davis 2006), une destruction de l'environnement et une « restriction » massive de l'agriculture (Van der Ploeg 2008). Lorsqu'on prend conscience que tout ceci est la conséquence du cours actuel du développement et non un manque de développement, l'argument en faveur de solutions de rechange est écrasant.

À quoi ce programme de substitut à l'agriculture devrait-il ressembler et quelle est la caractéristique d'une forme « positive » d'investissement dans l'agriculture ? Avant de répondre à ces questions, cet article se doit de réfuter avec force la notion selon laquelle la charge de la preuve réside avec ceux qui sont partisans des substituts au modèle orthodoxe de l'agriculture commerciale à grande échelle dans le but de démontrer que ces substituts sont viables. Ceci semble être résolument une conception étrange de sa défense alors qu'il est évident que le système alimentaire dominé par les entreprises ne peut tenir ses promesses, ce sont bien les exploitations agricoles familiales de petite échelle qui nourrissent le monde, en produisant des denrées alimentaires pour près de 70 % de la population mondiale (ETC 2009). Ceci est encore plus frappant étant donné que les agriculteurs détiennent moins de 25 % des terres arables dans le monde (Via Campesina 2010). Pourtant, « sur un quart des terres arables qu'ils cultivent, ces petits agriculteurs produisent notamment 87 % de tout le manioc, 70 % des haricots, 46 % du maïs, 34 % du riz, 58 % du lait, 50 % des volailles, 59 % du porc et 30 % du bœuf, et

38 % du café » (ibid). De plus, l'efficacité supposée de l'agriculture à grande échelle ne détient pas d'externalités négatives non agricoles, de budgets énergétiques non comptabilisés et les nombreuses subventions implicites octroyées aux produits alimentaires bon marché sont intégrées dans l'équation (Pretty 2008; Weis 2010). À travers divers indicateurs, on constate que les « petits agriculteurs sont plus productifs, plus efficaces et qu'ils contribuent davantage au développement régional au sens large que les grandes sociétés agricoles qui disposent des meilleures terres » (Rosset 2006: 304).

C'est essentiellement grâce aux efforts des agriculteurs que ces gains ont pu être réalisés. Au milieu de toutes ces discussions sur la manière de combler les écarts de rendement et les déficits d'investissement, on oublie parfois que ce sont les petits agriculteurs qui investissent le plus dans l'agriculture (CFS 2011). Ce point essentiel doit être mis en évidence dans l'ensemble de la production agricole, les agriculteurs ont été forcés de céder le contrôle de leurs moyens de subsistance. La reconnaissance des petits agriculteurs comme les principaux investisseurs dans l'agriculture est la première étape vers la récupération du lieu de souveraineté, le fait de voir les agriculteurs de petite échelle non plus simplement comme des victimes, mais également comme des agents dont les investissements productifs dans leurs bases d'actifs naturels et matériels sont essentiels pour réaliser le genre de développement durable qui est nécessaire. Tout type de conception d'un investissement « positif » doit partir de cette perspective. Ces deux dernières décennies, les mouvements agraires transnationaux, en particulier La Via Campesina, et son programme pour la souveraineté alimentaire, la réforme agraire, la repaysannisation, la démocratisation et les droits de l'homme, sont peut-être ce qu'il y a de plus emblématique dans ce genre d'approche.

Ce raisonnement s'est vu renforcer ces dernières années par la publication de deux documents révolutionnaires. Le premier est la collection du « Droit à l'Alimentation » du rapporteur spécial de l'ONU, Olivier De Schutter, qui milite pour la protection des droits sociaux, culturels et économiques des populations rurales aux quatre coins du monde. En particulier, l'élaboration de De Schutter d'un ensemble de Principes minimaux des droits de l'homme pour faire face à l'accaparement des terres est en fait un contrepoids indispensable aux codes de conduites facultatifs et aux initiatives de bonne gouvernance qui cherchent à atténuer les menaces que représente l'accaparement des terres et à les transformer en chances à saisir (De Schutter 2009). Plutôt que de réglementer l'accaparement des terres comme s'ils étaient inévitables, De Schutter a exigé un débat, aux plus hauts niveaux de la vie politique, sur d'autres formes d'investissement agricole qui garantissent le droit à l'alimentation (ibid). La deuxième publication est le rapport de 2008 « L'agriculture à la croisée des chemins » publié par l'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (EICSTAD) – un rapport d'enquête international réalisé par 400 des plus grands scientifiques entre 2003 et 2008 sur le rôle des connaissances agricoles, des sciences et de la technologie

dans le développement. Le rapport a conclu que « le statu quo n'était pas une option » et qu'un changement de paradigme en faveur d'une agriculture agroécologique, durable, biologique et résistante était absolument nécessaire (EICSTAD 2009).

1.6 L'investissement dans l'agriculture et le Droit à l'Alimentation

Ce changement de paradigme nécessite de refaçonner l'investissement, et non pas de s'y opposer. Il est nécessaire de guider le débat sur l'investissement agricole en lui appliquant un ensemble clair de principes fondateurs. Tandis que l'économie agricole de marché fournit une série d'éléments sur lesquels s'appuyer, ses propositions ont systématiquement été influencées contre des groupes défavorisés et exposés à l'insécurité alimentaire comme les petits agriculteurs, les bergers, les populations sans terre, les femmes et les groupes indigènes. Une approche basée sur les droits de l'homme offre un point d'ancrage différent. Partant du principe que toute personne a droit à une nourriture saine et nutritive en quantité suffisante et à un prix abordable, tel que stipulé dans l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, cet article confère aux États l'obligation de respecter, protéger et réaliser le droit à l'alimentation (De Schutter 2009). Cela ne s'applique pas uniquement aux citoyens du territoire national d'un État. Les États ont également des obligations extraterritoriales de garantir qu'ils ne portent pas atteinte au droit à l'alimentation d'autres populations. Cela inclut notamment l'obligation de réglementer les activités outre-mer des entreprises privées qui relèvent de leur compétence (ibid). Les conséquences pour l'investissement agricole sont considérables.

Les obligations qui incombent aux États de **respecter** et **protéger** définissent les critères de base de ces investissements. En aucun cas, les investissements publics et privés ne peuvent priver certaines personnes de leur accès existant à l'alimentation. Il arrive parfois que les États essaient de justifier des manquements à leur obligation de respecter et protéger le Droit à l'alimentation au motif que le bénéfice net de l'investissement – en matière d'amélioration quantitative d'emplois et de croissance économique – dépasse son coût. Pourtant, ce présumé « compromis » des droits de l'homme est bancal : il n'est pas possible de déroger à la clause « *ne pas nuire* » (Künemann 2009). L'obligation de **respecter** porte sur un éventail de points en rapport avec l'investissement dans l'agriculture. Elle invite les États à ne pas s'abstenir d'activités qui menaceraient l'accès des individus à l'alimentation, mais bien de prendre des mesures actives, en utilisant toutes les ressources disponibles, pour veiller à ce que le Droit à l'alimentation soit réalisé.

Même s'il n'existe aucune liste de contrôle définitive permettant de juger si, oui ou non, un investissement est conforme au Droit à l'alimentation, le critère d'évaluation suivant, développé par Künemann (2009) propose un point de départ pertinent :

1. Après l'investissement, toutes les personnes concernées ont accès à une alimentation et des ressources appropriées.
2. Toutes les personnes concernées par l'investissement ont accès à des ressources naturelles et à des systèmes de connaissances et des méthodes de production qui sont plus durables qu'avant d'un point de vue écologique et économique.
3. Le nombre de personnes qui jouit d'un accès à une alimentation en suffisance ou de ressources productives est en augmentation.
4. Les besoins en ressources et en nourriture des prochaines générations sont pris en considération.
5. Les besoins en nourriture, dans un contexte général (par ex. les besoins nationaux en nourriture), ont été pris en considération.
6. Le pouvoir de décision et la participation en rapport avec le système alimentaire des groupes vulnérables/exposés à l'insécurité alimentaire est en augmentation.
7. La justiciabilité du droit à l'alimentation et aux ressources a été renforcée.

Si l'on considère cette optique des droits de l'homme, il est manifeste que le système alimentaire mondial actuel, régi comme il est par les conditions de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, non seulement manque à l'obligation de respecter, protéger et réaliser le Droit à l'alimentation, mais il nuit également aux groupes défavorisés et exposés à une insécurité alimentaire qui en sont les victimes structurelles, qu'elles soient de petits agriculteurs, des ouvriers agricoles sans terres, des femmes issues des zones rurales, des bergers ou des communautés indigènes. L'accaparement des terres est une autre expression de cette tendance et pour laquelle, l'achat ou la location de ressources productives - les terres - est présenté comme un investissement en soi, indépendamment de la succession d'impacts négatifs sur les moyens de subsistance et les écologies dans les zones rurales, les droits de l'homme et la sécurité alimentaire locale qui en résulte. Cependant, cette évasion entre l'investissement et le rachat de ressources naturelles par des capitaux importants est monnaie courante. Le chapitre ci-dessous présente le manque de logique de cette position et, pour la remplacer, offre une nouvelle manière d'envisager l'investissement dans l'agriculture.

2 Études de cas en matière de solutions positives d'investissement

Ce chapitre présente une série d'exemples de nouvelles formes positives d'investissement pour remplacer les locations ou les acquisitions de terres à grande échelle. Les études de cas démontrent la viabilité de différents régimes d'investissement, qui ne reposent pas uniquement sur l'accumulation du capital financier, mais également sur le capital culturel, social et écologique. L'objectif est de se réapproprier le concept d'investissement, qui a été détourné pour soutenir une forme très étroite de restructuration agricole dans le but de renouveler le débat sur l'avenir de l'agriculture, tant au Nord qu'au Sud.

Même si les études de cas sont spécifiques à leur contexte respectif, elles fournissent un aperçu qui capte les grandes lignes du changement agraire associé aux différentes formes d'investissement. Les études de cas parcourent une série de contextes d'investissement et de milieux écologiques, comprenant un ensemble de classes et d'acteurs ruraux différents. Une attention particulière est également accordée au rôle des États et des marchés dans l'investissement agricole, comprenant ainsi la nécessité de désagréger les politiques publiques et de définir, dans quelles conditions, la participation du marché est souhaitable.

Les études de cas font appel à différentes approches pour analyser la dynamique du changement agraire, y compris à des éléments d'économie politique agraire, d'écologie politique, de sociologie rurale et de structure des moyens de subsistance. Chacun de ces domaines soulève son propre ensemble de questions agraires qui seront abordées pendant toute la présentation et la discussion autour des études de cas. Ceci est le point de départ pour pouvoir enfin tirer certaines conclusions sur la manière de protéger, renforcer et développer ces différentes formes positives d'investissement dans le but d'opérer un changement généralisé.

2.1 Les terres et les moyens de subsistance

Dans les sociétés agraires, les terres et les moyens de subsistance sont intimement liés. Dans la mesure où la reproduction sociale est fondée sur les ressources foncières, une rationalité écologique intrinsèque est intégrée aux sociétés rurales qui dépendent de l'utilisation, la transformation et la reproduction du capital naturel pour leur bien-être matériel (Bebbington 2004). L'investissement dans les ressources foncières est donc une façon d'améliorer les synergies positives entre l'agriculture et l'environnement, d'accroître la résilience écologique et d'apporter une valeur ajoutée aux moyens de subsistance actuels. De tels investissements reposent sur une renégociation continue

entre les paysans et leur environnement dans le but de réaliser des adaptations culturelles et écologiques qui contribuent à protéger la reproduction des relations sociales basées sur les terres. En d'autres termes, les sociétés rurales, loin d'être ossifiées ou « anti-modernes », sont en réalité en constante innovation face au changement agraire.

Ce chapitre analysera certaines des dynamiques du changement agraire. En particulier, il examinera les diverses stratégies de subsistance qui ont émergé en réponse à un changement positif de l'utilisation des terres – le programme de réforme agraire accéléré – et à un changement négatif de l'utilisation des terres – l'accapement des terres et une plus grande concurrence en matière de ressources dans le delta de la rivière Tana au Kenya. Dans les deux cas, l'essentiel est d'analyser les changements dans les structures agraires et les impacts de la fragmentation des terres, des enclos, de la concentration et la redistribution sur la capacité des sociétés rurales d'investir et de gérer de manière durable les ressources foncières. Au Zimbabwe, la réforme agraire permet aux producteurs agricoles de petite échelle de participer à un processus « d'accumulation depuis la base » pour accroître la valeur de leurs ressources naturelles et matérielles. Pendant ce temps, le Kenya est frappé par l'accapement des terres qui nuit à la gestion de la propriété commune, qui génère des risques et entraîne des pénuries. Ceci constitue une menace pour les moyens de subsistance actuels et remet en cause l'avenir des écosystèmes de terres sèches et humides du Kenya. Ce point sera illustré par une analyse des processus de différenciation sociale de l'économie pastorale du Kenya.

a) réforme agraire accélérée au Zimbabwe

La réforme agraire du Zimbabwe a fait l'objet d'un débat très théorique (Mamdani 2008; Helliker 2011). Le débat a eu tendance à se concentrer sur deux versions contradictoires. La première considère la réforme agraire du Zimbabwe comme faisant partie intégrante d'un projet public autoritaire visant à consolider l'emprise de l'État par l'intermédiaire d'une série de saisies foncières très souvent violentes et fortement raciales qui ont ouvert de nouveaux circuits d'enrichissement de l'élite et de copinage politique. Cette version a conduit à un effondrement généralisé de l'agriculture étant donné que les exploitations agricoles commerciales de grande échelle ont été divisées et réparties entre les mains de nouveaux propriétaires fonciers dotés de compétences, de ressources et d'expériences différentes. La deuxième version soutient que la réforme agraire accélérée du Zimbabwe est de nature redistributive, marquant ainsi une rupture décisive avec les tendances historiques de concentration et de possession foncière inégale. Tout en reconnaissant une certaine corruption et répression, elle rejette l'idée que la réforme agraire ait été essentiellement une source de patronage politique, soutenant ainsi que la majorité des bénéficiaires de la réforme agraire sont des petits agriculteurs noirs. Ces petits exploitants investissent dans les terres et contribuent de manière positive à la

sécurité alimentaire de la collectivité et aux économies rurales. Le Zimbabwe vivrait donc davantage un processus de transformation rurale ancrée dans un nouveau mode de production agricole qu'un processus d'effondrement agricole.

Les grandes lignes du débat étant exposées, il convient à présent de souligner que le but de cette publication n'est pas de soutenir l'un ou l'autre camp, ni d'interpeller une des parties sur leurs explications respectives. En revanche, l'objectif est de fournir un compte rendu empiriste, en analysant ce qui se passe réellement sur le terrain – en matière de moyens de subsistance, d'activité agricole et de modèles d'investissement – et dans quelle mesure cela cadre avec les vastes changements qui s'opèrent dans la structure agraire du Zimbabwe. Deux études empiriques majeures consacrées au programme de la réforme agraire accélérée du Zimbabwe contribuent à cet effort : la publication de Scoones, Marongwe et al. (2011) intitulée « Zimbabwe's Land Reform: Myths and Realities » reposant sur de nombreuses recherches de terrain de la province de Masvingo, avec une population témoin de 400 ménages et ii) les enquêtes de fond menées par l'Institut africain des études agraires et analysées par Moyo, Chamabti et al. (2009) qui ont systématiquement suivi les résultats du programme de réforme agraire dans six districts depuis 2000.

Le résultat le plus frappant de ces études est que les petits exploitants investissent de manière productive dans les nouvelles réinstallations. Bien qu'ils soient modestes par nature et en rapport avec les ambitions et besoins immédiats, ces investissements augmentent de manière considérable la valeur et le potentiel de production des terres. En ce qui concerne la province de Masvingo, où près de 28 % des terres ont été transférées en raison du Programme de la réforme agraire accélérée, chaque ménage a investi environ 2 000 dollars dans les terres et le développement agricole (Scoones, Marongwe et al. 2011). Le tableau 1 présente une répartition des dépenses moyennes d'investissement de chaque ménage.

Tableau 1. Répartition des dépenses moyennes d'investissement par ménage dans la province de Masvingo

Montant des investissements

| Cible des investissements | Montant moyen de l'investissement par ménage (US\$) |
|---------------------------|---|
| Défrichage | \$385 |
| Logement/bâtiments | \$631 |
| Bétail | \$612 |
| Équipement agricole | \$198 |
| Transport | \$150 |
| Toilettes | \$77 |
| Clôture de jardin | \$29 |
| Puits | \$79 |
| Total | \$2161 |

Source: Scoones, Marongwe et al. (2011)

Ces données sont corroborées à plus grande échelle par les résultats de l'enquête de fond des ménages 2005/2006 menée par l'Institut africain des études agraires qui montrent que sur les six districts échantillonnés et dans les projets en faveur des petits exploitants A1 et les fermes commerciales de taille moyenne A2, des investissements significatifs ont lieu. Tout comme le profil d'investissement rencontré dans la province de Masvingo, une ventilation des investissements du Tableau 2, montre que l'investissement le plus fréquent porte sur la propriété (62 %), les animaux d'élevage (13,4 %) et les dispositifs d'irrigations (10,3 %).

Ces investissements contredisent les caractéristiques de la réforme agraire du Zimbabwe basée sur la subsistance. En revanche, un tableau plus complexe apparaît depuis différents processus de la différenciation économique et sociale dans laquelle de nouvelles possibilités de subsistance, étroitement liées à plusieurs niveaux à l'économie de marché, sont créées. Dans la province de Masvingo par exemple, plus de la moitié des ménages types passent à la vitesse supérieure - ils accumulent des avoirs et produisent des récoltes destinées à la vente - ou se retirent - réussissant à diversifier leurs activités en sources de revenus générés à l'extérieur du secteur agricole. Les agriculteurs investissent non seulement dans leur propre lopin de terre, mais également dans de nouvelles entreprises, telles que des magasins, des magasins de vins et spiritueux, des boucheries et des opérations de transport alors que les investissements de la communauté se concentrent sur la construction d'églises, d'écoles, de routes et de magasins (ibid). De cette manière, les investissements consentis par les bénéficiaires de la réforme agraire jettent les bases de l'émergence de nouveaux schémas d'organisation sociale et de transactions de marché.

Le processus de réforme agraire du Zimbabwe a cependant été cahoteux et toutes les classes rurales n'en ont pas profité. Les femmes n'ont pas eu accès aux terres de la même façon que les hommes (Cliffe, Alexander et al. 2011). Avec le démantèlement des grands domaines agricoles, on a pu constater une diminution du nombre de travailleurs agricoles, certains auteurs parlant même d'une « suppression massive d'emplois » (Mamdani 2008). D'autres auteurs se sont montrés plus prudents, soulignant la montée en puissance de nouveaux régimes de travail, souvent liés à des modes d'emploi itératifs et informels, au lieu d'expropriation en bloc (Cliffe, Alexander et al. 2011). En attendant, bien que de nombreux exploitants aient été en mesure de se lancer dans la petite production marchande, d'engager de la main-d'œuvre et de développer leurs activités agricoles, d'autres en revanche sont aux prises avec des difficultés, en « s'accrochant » ou en « renonçant » (Scoones, Marongwe et al. 2011). Toutefois, les agriculteurs qui investissent ne peuvent être décrits comme des acolytes politiques. Dans la province de Masvingo, 60 % des ménages analysés étaient composés d'« agriculteurs ordinaires ». En revanche, pour 3 % des terres redistribuées, qui étaient contrôlées par les services de sécurité, il serait raisonnable de supposer que le copinage politique était de mise.

Tableau 2. Types d'investissements effectués par les ménages dans de nouvelles zones de réinstallation de six districts

| Type d'investissement | Modèle A1 | | Modèle A2 | | Total | |
|--|-----------|------|-----------|------|-------|------|
| | N° | % | N° | % | N° | % |
| Ferme | 1089 | 66.0 | 206 | 47.0 | 1295 | 62.0 |
| Équipement d'irrigation | 168 | 10.2 | 48 | 11.0 | 216 | 10.3 |
| Équipement agricole et machines | 111 | 6.7 | 39 | 8.9 | 150 | 7.2 |
| Installations d'entreposage | 123 | 7.5 | 30 | 6.8 | 153 | 7.3 |
| Animaux d'élevage | 200 | 12.1 | 79 | 18.0 | 279 | 13.4 |
| Séchoir à tabac | 22 | 1.3 | 6 | 1.4 | 28 | 1.3 |
| Électricité | 5 | 0.3 | 2 | 0.5 | 7 | 0.3 |
| Hébergement des travailleurs | 123 | 7.3 | 62 | 14.2 | 185 | 8.9 |
| Plantations & vergers | 12 | 0.7 | 2 | 0.5 | 14 | 0.7 |
| Travaux de protection de l'environnement | 18 | 1.1 | 5 | 1.1 | 23 | 1.1 |

Source : Moyo, Chambati et al. (2009)

Il n'est pas surprenant que certains agriculteurs doivent faire face à des difficultés avec cette crise qui mine le pays et une hyperinflation mondiale record qui a façonné une grande partie de la période de mise en œuvre du programme de réforme agraire accéléré et dont le Zimbabwe tente toujours de se remettre. Le départ des bailleurs de fonds, et ces événements ont mis fin à de nombreuses sources d'aide nationale et internationale pour les agriculteurs des nouvelles zones de réinstallation. De nombreuses études ont révélé que « la plupart des bénéficiaires [de la réforme agraire] font état de contraintes majeures pour réaliser le potentiel de leurs terres et d'autres ressources en raison de la difficulté d'accès en temps opportun aux semences, aux fertilisants et autres intrants de production, aux crédits, à des marchés fiables avec la garantie de prix équitables, à la main-d'œuvre et aux services de vulgarisation » (Cliffe, Alexander et al. 2011: 926). Ceci explique pourquoi presque tous les investissements ont été effectués par de petits exploitants sans aucune aide extérieure. Plus de 95 % des agriculteurs ont été puiser dans leurs propres économies pour investir alors que seulement 3,9 % et 0,7 % ont respectivement reçu une aide privée et publique (Moyo, Chambati et al. 2009). Ce constat en dit long sur le niveau de compétences, d'ingéniosité et la détermination de ces nombreux petits agriculteurs qui ont réussi à survivre dans ces circonstances économiques difficiles.

Ces facteurs contextuels attirent également l'attention sur les dangers d'un lien aussi simpliste entre la Réforme agraire accélérée et la baisse de production des produits agricoles. Il va de soi que de nombreuses variables ont joué un rôle : la crise économique, le boycottage des bailleurs de fonds et la sécheresse. De plus, tandis que la production de blé, de tabac, de café, de thé, de bœuf et de maïs a souffert, la production d'agrégats de petites céréales, de haricots secs comestibles et de coton s'est développée (Scoones, Marongwe et al. 2010). Dernièrement, il semble que l'agriculture à petite échelle au Zimbabwe favorise une timide reprise de l'économie agraire (Moyo et Yeros 2009; Kumar 2011), certains parlant même de la possibilité d'une nouvelle « révolution agricole » amorcée par les petits agriculteurs (Cliffe, Alexander et al. 2011).

Une analyse des données empiriques montre donc que la réforme agraire du Zimbabwe n'a pas uniquement, ni même principalement, profité aux acolytes politiques, mais a réellement amélioré la vie de nombreux Zimbabwéens sans terres et sans avoirs. En ajoutant 100 000 petits propriétaires à la base de la pyramide des propriétaires, le programme de la réforme agraire accélérée a transformé en profondeur la structure agraire du Zimbabwe où plus de la moitié des terres agricoles était contrôlée par de grands producteurs commerciaux en une structure désormais dominée par une agriculture mixte à petite échelle (Cliffe, Alexander et al. 2011). C'est dans cette optique que le programme de réforme agraire accélérée peut être décrit comme progressif, en particulier lorsqu'il est comparé aux réformes agraires dirigées par le marché des années 90 et soutenues par la Banque mondiale qui a en réalité légalisé l'inégalité des structures de la propriété foncière et les modes d'accès depuis l'époque coloniale (Palmer 2008). Grâce à leurs économies, leurs compétences et leurs ressources, les bénéficiaires de la réforme agraire réalisent des investissements productifs sur ces nouvelles réinstallations. Cette forme « d'accumulation par la base » illustre l'esprit d'entreprise des petits agriculteurs du Zimbabwe et contraste avec ceux qui soutiennent que « l'accumulation par le haut », à savoir le type d'investissements capitalistes associé à l'agriculture de grande échelle est le seul moyen viable pour développer et moderniser l'agriculture (Helliker 2011).

b) pastoralisme et changement agraire dans le delta du fleuve Tana au Kenya

Tandis que les éleveurs ont été décrits comme « des spécialistes dans l'art de survivre dans des environnements marginaux », ils doivent de leur côté faire face à une marginalisation à travers des politiques de fragmentation foncière et des enclos (Nunow 2011). Ceci part de l'idée que le pastoralisme constitue un mode de production dépassé, incompatible avec la vie moderne. Au Kenya, de tels préjugés se retrouvent clairement dans des documents politiques officiels du gouvernement. La nouvelle politique foncière du Kenya, adoptée

Encadré 2. Transactions foncières dans le delta de Tana

Le delta de Tana au Kenya abrite un large éventail de faune et de flore et facilite les moyens de subsistance de nombreuses communautés indigènes, notamment les éleveurs Orma et Wardei, les petits agriculteurs Pokomo et les pêcheurs Luo. Ces dernières années, le delta a été la cible d'un grand nombre de grandes attributions foncières incluant des cultures destinées à l'exportation, des agrocarburants, et l'exploitation minière. On dénombre différentes transactions, à différents stades de négociation, de développement ou de suspension:

- TARDA-Mumias, une coentreprise publique-privée, convertit actuellement 20 000 ha de terres en canne à sucre pour la plantation d'éthanol.
- Beford Biofuels, une multinationale canadienne, est sur le point d'acquérir 90 000 hectares de terres du delta pour la production d'agrocarburants jatropha.
- Mat International a reçu 120 000 hectares de terres (dont 30 000 se trouvent dans le delta) pour la production de canne à sucre. Cette attribution a été annulée lorsqu'il a été découvert que les activités de l'entreprise n'étaient pas légales et que la société ne respectait pas les accords communautaires.
- Tiomin Kenya Ltd, une filiale minière chinoise, étudie la possibilité d'extraire du titane à partir de dunes du delta.
- G4 Industries, une entreprise britannique, envisage d'acquérir 50 000 ha pour la production de graines oléagineuses.
- Un accord bilatéral entre le gouvernement du Kenya et du Qatar porte sur 40 000 ha de terres pour les exportations de culture vivrière vers le Qatar. Le projet est actuellement au point mort à la suite des préoccupations concernant les éventuels effets néfastes du projet.
- Le projet Galole Horticulture a transféré 5 000 ha de terres à un citoyen kényan.
- Les élites Orma et Pokomo ont mis en place des ranchs privés.

Sources: Nunow (2011); <http://www.tanariverdelta.org/tana/press/media.html>.

en 2009 par le parlement kenyan, donne nettement la priorité à la propriété foncière individuelle par rapport aux systèmes fonciers coutumiers (FIAN 2010). Entre-temps, le document de stratégie du gouvernement « Vision 2030 » promeut les investissements étrangers comme solution au développement agricole (ibid). Cette situation s'est soldée, ces dernières années, par une hausse d'allocations de terres à grande échelle à des investisseurs privés à des fins de développement commercial, surtout dans le delta de Tana au Kenya (voir figure 2), ce qui a eu d'importantes conséquences sur les ressources en eau (Duvail, Médard et al. 2012). Bien que ces transactions foncières constituent une nouvelle menace sérieuse pour les éleveurs du Kenya, elles devraient être considérées comme la dernière manifestation d'une longue tradition d'atteintes aux systèmes pastoraux (Flintan 2011).

Le pastoralisme est un système mobile qui repose sur la capacité à accéder et à suivre des ressources réparties dans l'espace telles que des prairies luxuriantes et de l'eau dans un environnement naturel (ibid). La base de l'économie pastorale repose sur cette mobilité, sur la création de systèmes de gouvernance communautaire et la possession d'avoirs comme du bétail. Cela implique également que le pastoralisme suive de très près une gestion complète de l'écosystème dans la mesure où les éleveurs suivent le cycle de pâturage (ibid). Dans le delta de Tana au Kenya, les éleveurs Orma et Wardei migrent en fonction de la saison sèche et humide, car de nouvelles zones de pâturage deviennent fertiles pendant que d'autres se régénèrent (Temper). Lorsque le cycle est ébranlé, notamment par une limite d'accès aux zones de pâturages et d'autres ressources foncières, c'est tout le système pastoral qui s'effondre.

C'est pour cette raison que les allocations de terres à grande échelle dans le delta de Tana constituent une sérieuse menace pour les communautés d'éleveurs. Selon les estimations, la réalisation d'un projet conjoint public-privé entre Tana and Athi River Development Authority (TARDA) et l'entreprise Mumias Sugar portant sur 20 000 ha de plantations de canne à sucre sonnerait le glas pour plus de 2 000 familles d'agriculteurs et 350 000 têtes de bétail (FIAN 2010).

L'accapement des terres et de l'eau, tel que celui qui frappe le delta de Tana, est fréquemment justifié par le fait qu'il constitue l'utilisation la plus rentable des ressources naturelles. De telles allégations doivent être remises en cause. Les rendements économiques prévus pour ce projet de canne à sucre sont uniquement possibles parce que les promoteurs auront l'autorisation d'extraire gratuitement 2 420 000 m³ d'eau par jour, épargnant ainsi 6 millions de dollars par an pour les redevances de l'eau (Temper). Cette subvention implicite accordée à l'entreprise implique que l'irrationalité écologique de ce projet restera sans doute impunie. Les externalités négatives qui sont peut-être générées par les vastes besoins en eau du projet, telles que le risque de dégradation en aval de l'écosystème, une diminution de la disponibilité en eau pour les animaux d'élevage, et la faune et la flore, la pollution des nappes phréatiques, des lacs et des rivières et les risques accrus de conflits entre tribus, ne sont donc pas incorporées dans les mécanismes comptables. En revanche, le signe le plus manifeste que le projet de canne à sucre ne représente pas l'utilisation la plus rentable des terres est fourni par une analyse coût-avantage menée par Nature Kenya sur les nouveaux scénarios de développement dans

le delta du fleuve Tana, qui montre que les revenus générés par l'agriculture traditionnelle, la pêche et le pâturage du bétail sont trois fois plus élevés que les revenus potentiels de la canne à sucre (FIAN 2010). Le projet de la canne à sucre n'est donc pas uniquement subventionné par de vastes rentes écologiques, mais est également assorti à des coûts d'opportunité extrêmement élevés.

Loin d'être un mode de production dépassé, le pastoralisme peut être un système économique exceptionnellement efficace. C'est particulièrement vrai pour les zones arides où la capacité des éleveurs à traverser un site naturel pour exploiter un ensemble d'états de végétation et pour rechercher des ressources limitées ou distribuées de manière non prévisible leur offre des avantages uniques (Flintan 2011). Cela permet aux éleveurs de développer une résistance et de réduire leur vulnérabilité face à la sécheresse. Avec une superficie de zones arides de près de 80 % du territoire kenyan, le pastoralisme joue un rôle essentiel dans l'économie du Kenya, il compte en effet pour 50 % de son PIB annuel (Abraham 2011). La part d'animaux élevés par 4 millions d'éleveurs kényans sur des terres principalement arides et semi-arides est estimée à une valeur de 800 millions de dollars par an (Flintan 2011). Ces estimations confirment les résultats de la majorité des études qui montrent que le pastoralisme est le moyen le plus rentable pour tirer profit d'un environnement semi-désertique (Nunow 2011). Le pastoralisme semble même être un système de production plus efficace compte tenu du changement climatique, le Kenya étant considéré comme un des pays les plus vulnérables à la répétition des inondations et des sécheresses en raison du changement climatique (FIAN 2010).

Pourtant, au lieu d'aider les éleveurs à conserver leur droit sur les terres et les ressources et de continuer à s'adapter aux nouveaux défis tels que le changement climatique, le gouvernement kényan a facilité un processus de morcellement des terres, de privatisation des ressources, et le développement d'un commerce irrationnel, qui ne cessent d'éroder les bases du système pastoral. En particulier, la cession des zones de pâturage de saison sèche et le blocage des routes migratoires ont rendu les éleveurs plus vulnérables aux effets de la sécheresse (Flintan 2011). Cette situation est toujours sous-estimée quand il est question d'évaluer les causes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté dans la région. Certains signes indiquent cependant que l'incidence et la gravité des sécheresses ne cessent d'augmenter, les éleveurs du Kenya, d'Éthiopie et d'Ouganda précisent que ce n'est pas l'augmentation de la fréquence ou de l'intensité des sécheresses qui pose tant un problème, mais l'atteinte à leurs stratégies d'adaptation (ibid). Dans leur réponse à la sécheresse qui a frappé le Kenya en 2008/2009 par exemple, et qui s'est soldée par la perte de nombreuses vies humaines, de nombreux animaux d'élevage et un total de 4,6 millions de dollars dans l'aide humanitaire, les éleveurs ont déclaré que « s'ils avaient pu avoir accès aux zones de pâturage auxquelles ils avaient droit il y a 30 ans, la sécheresse ne les aurait pas affectés et ils n'auraient pas eu besoin de l'aide du gouvernement » (ibid). La marginalisation des communautés

pastorales risque donc d'avoir des conséquences lourdes et désastreuses.

Ces dernières années, l'avenir du pastoralisme dans l'Afrique de l'Est a fait l'objet d'un grand débat. Les analyses pessimistes insistent sur la baisse du rapport individu/bétail, les rares possibilités offertes par le marché, et la perte continue de terres de pâturage pour soutenir que la majorité des éleveurs s'en sortiront mieux en quittant ce système (Scoones et Devereux 2008). C'est sans doute vrai, stricto sensu, qu'aujourd'hui très peu de zones pastorales « pures » restent intactes (ibid). Cependant, les éleveurs ont montré qu'ils pouvaient répondre à la dynamique de changement agraire. D'ailleurs, de nouvelles organisations sociales se forment autour de la commercialisation et du négoce d'animaux d'élevage et de leurs produits pour les marchés commerciaux (Nunow 2011). Ceci génère de nouvelles sources de revenus, en particulier pour les femmes. D'autres remplacent les moyens de subsistance des éleveurs par une agriculture opportuniste et des formes d'agropastoralisme en guise de stratégie de répartition des risques (Scoones et Devereux 2008). Les éleveurs innovent également dans le but de faire face à la sécheresse et au manque de plus en plus criant d'eau. Dans les régions de Pokot du Kenya occidental par exemple, les éleveurs mettent en place des installations de stockage de l'eau en construisant des petits barrages sur les ruisseaux et les rivières (ibid). Ils protègent également les animaux d'élevage plus faibles contre les effets de la sécheresse en les laissant dans des fermes permanentes où ils peuvent les nourrir avec des restes de foin et des résidus agricoles (ibid).

En revanche, il est important de passer rapidement sur les difficultés bien réelles auxquelles de nombreuses communautés pastorales doivent faire face au Kenya et dans l'Afrique de l'Est de manière plus générale. Ce sont généralement les éleveurs les plus aisés possédant des avoirs et du capital en suffisance qui sont en mesure de tirer profit des nouvelles possibilités offertes par le marché ou qui ont réussi à bénéficier d'un certain favoritisme au niveau de la répartition des terres (Scoones et Devereux 2008). Pour la majorité des éleveurs, le processus de morcellement des terres est en train de compromettre leur capacité à investir, à produire et à surmonter la sécheresse (Flintan 2011). Il est donc devenu impératif que les visions stratégiques dominantes qui facilitent le développement agricole commercial de grande échelle soient affrontées. Dans cette lutte, il est important de noter que les visions stratégiques ne sont pas hégémoniques et que de nombreuses transactions foncières ne sont pas définitives et peuvent être remises en question. L'opposition des éleveurs et la formation de « coalitions de résistance » sont par exemple citées comme l'une des premières raisons pour lesquelles de nombreuses transactions foncières sont au point mort dans le delta du fleuve Tana (Smalley et Corbera 2012). Utiliser un tel activisme rural dans un contremouvement plus vaste pour soutenir les droits pastoraux aux terres et à l'eau, la mobilité et les systèmes de gouvernance coutumière, sera déterminant pour protéger l'avenir des écosystèmes de terres arides tels que le delta du fleuve Tana.

2.2 L'agroécologie et le « principe de l'agriculture paysanne »

Les investissements réalisés par les petits agriculteurs reposent souvent sur ce qu'on appelle la « pédagogie paysanne (Rosset, Machin Sosa et al. 2011) ou le « principe de l'agriculture paysanne » (Van der Ploeg 2008). Ces notions font référence à la capacité des petites exploitations agricoles de tirer profit des connaissances locales en matière d'agriculture et de systèmes naturels dans le but de développer des formes de capital écologique, social et culturel qui permettent de reproduire la situation des agriculteurs. Ceci est étroitement lié à la (ré)affirmation de l'autonomie et au contrôle des petits agriculteurs sur la terre et d'autres ressources de production dans le but de construire une « voie agricole du développement » reposant sur les principes de la souveraineté alimentaire, de la réforme agraire et des droits de l'homme (Rosset 2006; Desmarais 2007). En s'opposant à la marchandisation croissante de la nature et au contrôle antidémocratique du système alimentaire mondial par des « empires de l'alimentation », le principe de l'agriculture paysanne est d'abord une notion émancipatrice (Van der Ploeg 2008).

Un exemple éloquent de cette forme de développement piloté par les petits agriculteurs est le mouvement agroécologique. L'agroécologie combine des idées de l'agronomie et de l'écologie dans le but de mettre en place des systèmes agroécologiques pour la gestion des sites naturels. Cette gestion repose sur cinq principes² écologiques clés qui favorisent une forme d'agriculture à faible niveau d'intrants externes, responsable, fondée sur des systèmes agricoles qui préservent les ressources, qui sont résilients et riches en biodiversité (De Schutter et Vanloqueren 2011). L'agroécologie ne comprend pas uniquement les aspects techniques de l'agriculture. Dans la mesure où les principes écologiques à la base de l'agroécologie sont adaptés pour convenir au mieux aux conditions locales, les systèmes agroécologiques dépendent fortement des connaissances locales, traditionnelles et indigènes des techniques agricoles. L'agroécologie est donc en harmonie avec les processus de repaysannisation et le renforcement de l'agriculture à petite échelle. C'est peut-être là que réside la différence clé avec d'autres initiatives agricoles durables telles que l'agriculture biologique qui englobe simplement des formes de substitution des intrants. Les systèmes agroécologiques mettent en évidence la souveraineté alimentaire, technologique et énergétique qui garantit que l'agroécologie ne finisse pas par être subsumée par l'agriculture commerciale (Altieri et Toledo 2011).

Cette section se penche sur deux exemples d'investissement dans l'agroécologie. Le premier concerne l'agroforesterie en Afrique australe. Les bénéfices de l'agroforesterie en termes de hausse des récoltes, de sécurité alimentaire, de

conservation de la biomasse et d'adaptation à long terme au changement climatique sont manifestement tangibles ici, mais on rencontre encore des obstacles au niveau des seuils d'inclusion et de la structure d'incitation nécessaire pour faciliter son adoption. Le second exemple est celui de Cuba où l'agroécologie a été incorporée au niveau de sa structure à la politique agricole nationale. Les discussions tourneront ici autour de l'émergence du mouvement social agroécologique interproducteur dans le but de diffuser des pratiques et des connaissances agroécologiques.

a) l'agroforesterie en Afrique australe

L'agroforesterie englobe une série de techniques et de pratiques consistant à intégrer des arbres dans les systèmes agricoles. En tant que méthode de gestion des terres, l'agroforesterie a longtemps fait partie intégrante de nombreux systèmes agricoles traditionnels avant que la monoculture et d'autres pratiques d'exploitation intensive des terres n'entraînent l'élimination d'arbres et d'arbustes ligneux du paysage. Les effets néfastes de ces pratiques agricoles industrielles, qui détruisent la matière biologique, filtrent les éléments nutritifs du sol, et augmentent le risque d'érosion des sols et de désertification, ont amené à réexaminer les bénéfices de l'agroforesterie. L'agroforesterie peut contribuer à inverser ces tendances en ajoutant de la biomasse et en augmentant la fertilité des sols, en améliorant l'agrégation des sols, et en fournissant un environnement favorable à la faune et la flore des sols. L'agroforesterie n'est pas juste un outil de conservation. En renforçant la résilience des terres et en améliorant la production de la fertilité agricole, l'agroforesterie peut aider les exploitants à atteindre des revenus monétaires plus importants et une meilleure sécurité alimentaire, car les arbres ne représentent pas uniquement une source biologique de fertilisants, mais peuvent également servir de source de fruits, d'aliments pour animaux, de bois de chauffage et de bois d'œuvre.

L'agroforesterie est pratiquée dans un ensemble de milieux écologiques différents tant au Nord qu'au Sud. Elle est particulièrement prometteuse pour les efforts de remise en état des terres en Afrique subsaharienne où 65 % des terres sont exposées à un risque de dégradation en raison de l'appauvrissement des sols (Garrity, Akkinifesi et al. 2010) et où les zones arides et semi-arides devraient remplir de nouveaux espaces et passer de 60 à 90 millions d'hectares (De Schutter et Vanloqueren 2011). Différents programmes d'agroforesterie ont été mis en place dans la région. Au Malawi, le « programme de sécurité alimentaire par l'agroforesterie du Malawi », un programme sur quatre ans qui a débuté en 2007 et qui fournit une formation et une aide aux petits agriculteurs en ce qui concerne la culture intercalaire du maïs avec trois espèces

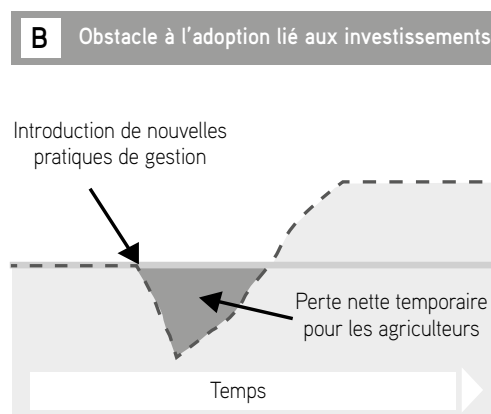
2 De Schutter et Vanloqueren (2011) ont défini les cinq principes écologiques clés comme suit : Recycler la biomasse et optimiser l'équilibre des flux de nutriments et la disponibilité des nutriments ; (2) assurer des conditions de sols favorables pour la croissance de la plante grâce à une meilleure matière organique ; (3) réduire au minimum les pertes en énergie solaire, en eau et en nutriments par la gestion du microclimat, la récupération des eaux et la gestion du sol ; (4) promouvoir la diversification biologique et génétique des espèces ; (5) valoriser les interactions biologiques et réduire au minimum l'utilisation de pesticides.

fixant l'azote, en est un exemple notable (Ajayi, Akkinifesi et al. 2008; Pye-Smith 2008). Le programme bénéficie du soutien du Centre mondial de l'agroforesterie qui collabore avec 20 organismes de recherche et de développement du Malawi, y compris l'Association nationale des petits exploitants du Malawi, des ONG, des universités nationales et des ministères, pour fournir aux exploitants des petits plants et des tuyaux en polyéthylène, et pour diffuser les connaissances en matière de techniques agroforestières (Pye-Smith 2008). L'intérêt a été marqué : 200 000 ménages emploieraient désormais des techniques agroforestières, soit environ 40 % des districts du Malawi (ibid). Par conséquent, les rendements de maïs au Malawi ont augmenté en moyenne de 1 t/ha sur des terres non fertilisées à 2 ou 3 t/ha avec l'intégration d'espèces d'arbres fertilisants (Garrity, Akkinifesi et al. 2010).

Les hausses de rendement qui ont été observées au Malawi ont été confirmées par une méta-analyse conduite auprès de plusieurs pays d'Afrique qui a constaté que l'agroforesterie génère entre 57 et 114 jours supplémentaires de consommation individuelle de maïs par année sur une moyenne de 0,2 hectare de parcelles forestières (Ajayi, Place et al. 2011). Les bénéfices de l'agroforesterie se font donc sentir dans toute l'Afrique australe. Le tableau 3 présente les gains nets des agriculteurs au Malawi, en Zambie et au Mozambique où la majorité des ménages font état d'une amélioration des rendements, de la sécurité alimentaire, des revenus et de la qualité des sols après avoir employé des techniques agroforestières.

Cependant, même si les bénéfices de l'agroforesterie sont manifestes, un obstacle majeur à l'adoption des pratiques agroforestières demeure, à savoir le délai qui existe entre

Figure 1. Retour sur investissement au fil du temps



Source: (FAO 2007)

l'investissement de départ et la réalisation des bénéfices après l'investissement. Il s'agit en effet d'un problème récurrent lorsqu'il est question d'adopter de nouvelles pratiques de gestion et de nouvelles technologies. Comme le montre la figure 1, avant que les agriculteurs puissent constater un rendement net sur leur investissement, ils devront être en mesure d'éponger des pertes nettes. Dans le secteur de l'agroforesterie, cette situation pose un problème particulier, car le délai est relativement long : cela prend en moyenne deux ans avant que les agriculteurs ne voient un retour sur leur investissement en fonction de la période de croissance des arbres (Ajayi, Akkinifesi et al. 2008). Une étude (ibid) a révélé que c'est ce délai, et non le manque d'information ou de connaissance des agriculteurs, qui constitue le plus grand frein à l'adoption de l'agroforesterie en Afrique australe.

Malgré cet obstacle, un certain nombre de mesures sont à même d'atténuer les effets de ce délai. La première consiste à donner la priorité à la culture intercalaire et à la culture mixte au lieu de systèmes agroforestiers de mise en jachère dans lesquels les arbres poussent entre les récoltes vivrières plutôt que sur des terres mises en jachère. Ceci permet à l'agriculteur de continuer à récolter des cultures vivrières de la terre en attendant que les arbres agissent sur la fertilité du sol. Cette démarche a été une réussite au Malawi où la taille limitée des parcelles ne permet pas la mise hors culture des terres (Ajayi, Place et al. 2011; Kinver 2011). La deuxième mesure qui pourrait contribuer à surmonter cet obstacle serait que les gouvernements proposent une « subvention pour la durabilité ». Au Malawi, on explore actuellement la possibilité d'associer les subventions aux engrais aux investissements agroforestiers (De Schutter 2010). Ceci n'atténue pas seulement les difficultés de financement auxquelles doivent faire face les petits agriculteurs, mais offrirait également au gouvernement malawi

Tableau 3. Évaluation qualitative de l'impact de l'agroforesterie sur les moyens de subsistance des agriculteurs dans le sud de l'Afrique

| Indicateur d'impact | Pourcentage des ménages interrogés (%) | | |
|--|--|------------------|---------------------|
| | Malawi (n = 31) | Zambie (n = 184) | Mozambique (n = 57) |
| Augmentation de la surface sous agroforesterie | 55 | 87 | 65 |
| Hausse de rendement du maïs (du quart au double) | 70 | 90 | 71 |
| Amélioration de la sécurité alimentaire (réduction équivalant à plus de deux mois de faim) | 94 | 84 | 54 |
| Augmentation des revenus | 58 | 68 | 53 |
| Augmentations de l'épargne | 87 | 94 | 71 |
| Augmentation de la richesse | 77 | 84 | 77 |
| Élimination importante du <i>Striga spp.</i> | 90 | 93 | 88 |
| Amélioration de la qualité des sols | 84 | 82 | 59 |

Source: Ajayi, Place et al. (2011)

une stratégie de sortie possible des subventions aux engrais étant donné que les systèmes agroforestiers peuvent servir de base pour la gestion durable des sols.

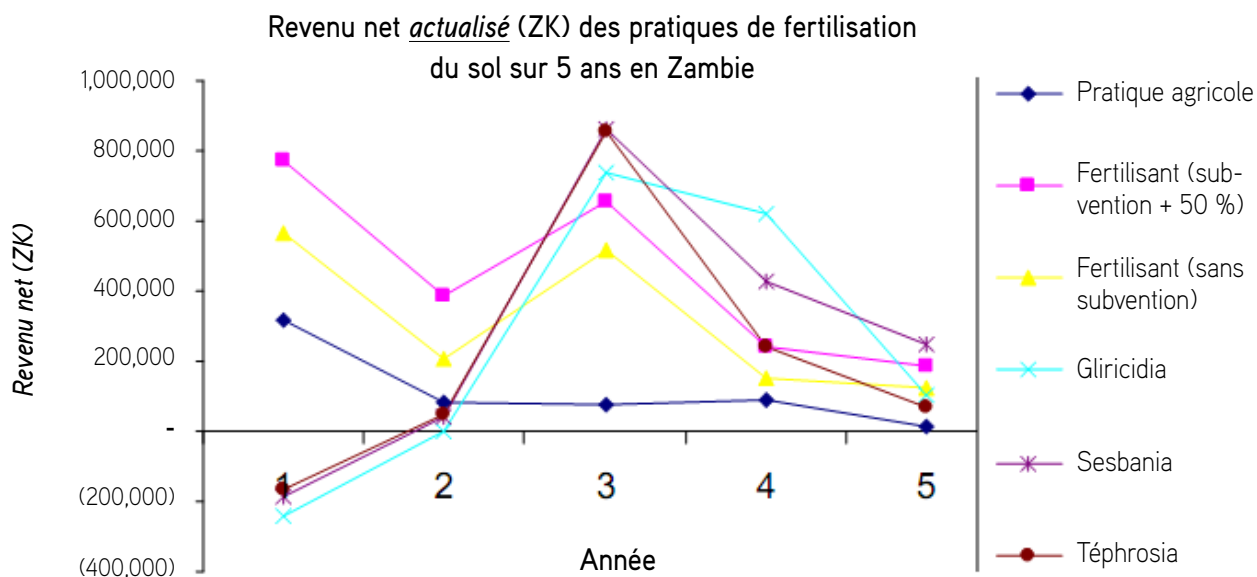
Cette innovation pourrait s'avérer particulièrement utile, surtout dans un contexte où les politiques du gouvernement qui encouragent les pratiques agricoles industrielles, telles que les subventions aux engrais synthétiques, sont justifiées par le fait qu'elles sont favorables aux populations plus pauvres et axées sur le développement. Lier ces subventions aux systèmes agroforestiers permettrait d'aligner la structure d'incitation qui gouverne les décisions d'investissement des agriculteurs sur des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et du climat. Les arguments économiques en faveur de cette association sont tout aussi irréfutables. Bien qu'il faille continuellement se fixer des améliorations en matière de rendement de culture, de limitation de pertes de productivité, et de dépenses par rapport à la valeur des terres, de la main-d'œuvre et du capital nécessaires pour mettre en place et maintenir un système agroforestier, en Zambie, il semblerait que les revenus nets à long terme qui pourraient être obtenus grâce à l'agroforesterie soient positifs (voir figure 2). L'essence *Sesbania* est particulièrement prometteuse, garantissant aux agriculteurs un revenu net plus élevé après 3 années, par rapport à une subvention de 50 % sur les engrais synthétiques. Lorsqu'on prend en compte les services bénéfiques de l'écosystème que fournissent les systèmes agroforestiers comparés aux externalités négatives produites par les pratiques agricoles classiques, les frais comptables réels sont susceptibles d'être encore davantage en faveur des systèmes agroforestiers. Il revient donc au gouvernement de mettre en place les cadres politiques et les mécanismes institutionnels adéquats pour permettre une telle transition.

b) le mouvement *campesino-a-campesino* (MACAC) à Cuba

La révolution agroécologique de Cuba est l'un des exemples les plus éloquentes de la réussite de l'agriculture de substitution. L'innovation et la force de cette révolution viennent du fait que les petits agriculteurs étaient au premier plan de la transition de Cuba, d'une forme d'agriculture industrielle, orientée vers l'exportation, à forte consommation d'intrants à une agriculture agroécologique. À commencer par les activités de petits agriculteurs sur le terrain, dont les connaissances, l'utilisation d'engrais biologiques, les formes biologiques de contrôle de pesticide, et la traction animale, leur ont permis de répondre à la crise économique de Cuba, ces pratiques se sont transformées en un mouvement social agroécologique regroupant des citoyens, connu sous le nom de Mouvement agroécologique *campesino-a-campesino* ou MACAC (Rosset, Machin Sosa et al. 2011). La réussite de ce mouvement, qui est dirigé par l'Association nationale des petits agriculteurs de Cuba, l'ANAP, se reflète dans l'augmentation rapide du nombre de membres. Composé d'un peu plus de 200 familles en 1999, le MACAC s'est agrandi et englobait en 2009 110 000 familles, soit un tiers du secteur paysan total (ibid). En 2008, MACAC enregistrait plus de 2 millions de participants dans ses quelque 60 000 activités (ibid).

Le succès de MACAC à Cuba peut être attribué à un certain nombre de facteurs. De loin le plus important, le MACAC repose fortement sur la « pédagogie paysanne » (Rosset, Machin Sosa et al. 2011). En exploitant la puissance des petits agriculteurs, le MACAC a développé une forme de « communication horizontale » dans laquelle les agriculteurs

Figure 2. Comparaison des revenus annuels nets entre les systèmes agroforestiers, d'engrais synthétiques et sans engrais en Zambie.



Note: Gliricidia, Sesbania, et Téphrosia sont des essences particulières
Source: Ajayi, Akkinifesi et al. (2008)

étaient eux-mêmes les principaux agents de diffusion des techniques agroécologiques (ibid). Cela impliquait notamment que des familles de petits agriculteurs dont le succès avait déjà été prouvé dans des méthodes agroécologiques spécifiques s'associent à d'autres familles de petits agriculteurs du pays grâce au soutien d'accompagnateurs, d'organiseurs et de coordinateurs, dans le but de présenter ces pratiques agroécologiques. Cet échange d'agriculteur à agriculteur offre de nombreux avantages par rapport à des formes conventionnelles de vulgarisation qui sont imposées d'en haut et démotivantes. Dans le plan présenté par MACAC, les agriculteurs sont les principaux acteurs de la création et de la diffusion des connaissances et de la technologie agricoles.

En revanche, MACAC n'aurait pas rencontré une telle réussite si les bénéfices de l'agroécologie par rapport à l'agriculture ne s'étaient pas réalisés. Soutenue par la politique du gouvernement cubain en matière de souveraineté alimentaire nationale, la création de coopératives agricoles et le transfert de 80 % de terres officiellement publiques aux agriculteurs individuels et coopérative, la production alimentaire de Cuba est rapidement remontée en flèche après son effondrement, à la chute du bloc commercial soviétique (Rosset 1998). Vers 1995, la pénurie de vivres à Cuba fut comblée et pendant la période de végétation de 1996-1997, Cuba enregistra ses plus hauts niveaux de production de tous les temps pour 10 des 13 aliments de base de la cuisine cubaine (ibid). Entre 1996 et 2005, Cuba présentait les scores de production alimentaire les plus élevés d'Amérique latine et des Caraïbes, avec une croissance annuelle de production alimentaire par habitant de 4,2 % contre une moyenne régionale de 0 % (Altieri et Funes-Monzote 2012). Ces hausses de production (qui sont plus importantes dans les exploitations agricoles qui ont intégré le plus de pratiques agroécologiques) ont permis à Cuba d'atteindre des niveaux élevés de souveraineté alimentaire, énergétique et technologique (Altieri et Toledo 2011; Rosset, Machin Sosa et al. 2011). Cuba importe actuellement seulement 16 % de ses denrées alimentaires alors que l'utilisation des produits chimiques agricoles a chuté de 72 % entre 1988 et 2007 (Altieri et Funes-Monzote 2012).

La progression du mouvement agroécologique à Cuba s'est accompagnée d'une hausse de la valeur totale de la production des petits agriculteurs dans l'agriculture cubaine et dans le nombre de petits agriculteurs (Rosset, Machin Sosa et al. 2011). Alors que la transition de l'agriculture conventionnelle à la simple substitution d'intrants à l'exploitation agroécologique a augmenté la productivité totale des terres et de la main-d'œuvre, les revenus des agriculteurs ont progressé par rapport à d'autres secteurs de la société (Tharamangalam 2008). Ceci a déclenché un processus de repaysannisation

d'anciens travailleurs urbains, en particulier de la partie orientale de Cuba vers la campagne (Enrique 2003). Ce processus a également contribué à une croissance sans précédent de l'agriculture urbaine (Rosset 1998; Altieri et Funes-Monzote 2012). L'évolution du travail non agricole vers le travail agricole remet en question le principe fondamental du paradigme de la transition agraire alors que la croissance de l'agriculture urbaine tient bon « ... la possibilité de créer une continuité rurale-urbaine qui réduira le fossé entre la vie agricole et rurale d'une part et la vie urbaine non agricole d'autre part » (Tharamangalam 2008). À de nombreux égards, Cuba représente un véritable modèle de substitution au rôle de l'agriculture dans la société.

Est-il possible de reproduire la révolution agroécologique de Cuba ailleurs ? Certains sceptiques soutiennent que les caractéristiques uniques et l'expérience historique de Cuba en font un modèle difficile à reproduire.³ Toutefois, l'essentiel est de diffuser les connaissances et les pratiques agroécologiques présentées par la méthodologie du processus social campesino-a-compesino. Étant donné que « en général, dans la majorité des pays, la plupart du temps, de nombreuses pratiques agricoles écologiques et productives sont proposées, mais dans la réalité, peu d'entre elles sont adoptées, parce qu'il manque une méthodologie pour créer une dynamique sociale d'adoption généralisée » (Rosset, Machin Sosa et al. 2011: 168), le processus d'innovation et de diffusion décentralisé de MACAC reposant sur la « pédagogie paysanne » offre des avantages significatifs par rapport à la nature des projets de nombreuses ONG (Holt-Gimenez 2006) et la « structure cyclique » des autorités publiques (Altieri et Funes-Monzote 2012).

Après s'être d'abord propagé lentement dans toute la Més-Amérique et les Caraïbes (Holt-Gimenez 2006), le MACAC est maintenant de plus en plus en train de se consolider en tant que mouvement général pour le changement social, en grande partie grâce à la défense de l'agroécologie par le mouvement paysan mondial, La Via Campesina (LVC). Selon Rosset, Machin Sosa et al. (2011), « ces trois à cinq dernières années ont vu virtuellement chaque organisation de LVC dans le monde essayer de renforcer, lancer, ou commencer à organiser son propre programme pour promouvoir, à des degrés divers, la conversion à l'agroécologie auprès de ses membres ». L'agroécologie est constamment reconnue comme une nouvelle approche du développement rural et figure bien en vue dans le rapport de l'IAASTD (2009) et dans le travail du rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter (2010). Un travail continu sur tous ces fronts permettra au nouveau paradigme agroécologique de se mettre en place.

3 La thèse de l'« exceptionnalisme cubain » soutient que la rencontre des facteurs qui ont provoqué le passage de Cuba vers une agriculture agroécologique n'existe pas ailleurs. Parmi ces facteurs, on trouve : la crise économique provoquée par la chute du bloc commercial soviétique qui imposait des « coûts liés à la rareté » extrêmement élevés pour les importations d'intrants agricoles ; ii) une réforme agraire qui a placé les terres entre les mains de petits agriculteurs organisés ; et iii) un État coopératif attaché à la reprise de l'agriculture par les petits agriculteurs. Voir Rosset, Machin Sosa et al. (2011) pour obtenir des détails.

2.3 Les réseaux alimentaires de substitution et les nouveaux marchés « imbriqués »

Le système alimentaire mondial dominé par l'entreprise n'œuvre pas dans l'intérêt de la majorité des agriculteurs du monde. La libéralisation des échanges agricoles a facilité une vague de fusions et d'acquisitions qui ont permis aux sociétés agro-industrielles d'exercer une plus grande maîtrise et un plus grand contrôle sur les maillons en amont et en aval de la chaîne alimentaire - de l'approvisionnement d'intrants, au transport et à la logistique, en passant par la transformation des aliments, et enfin la vente au détail et la commercialisation (Desmarais 2007; GRAIN 2010). Cette situation s'est soldée par un degré stupéfiant de concentration sur le marché, dans lequel un petit nombre d'acheteurs, de producteurs et de revendeurs de produits alimentaires sont en mesure de tirer profit de la différence entre les prix à la ferme et les prix des denrées à la consommation. Avec le démantèlement des offices nationaux de commercialisation et des garanties de prix minimums, cette différence a considérablement augmenté les profits élevés pour les intermédiaires tout en laissant des producteurs primaires se battre pour une marge comprimée extraordinaire (Desmarais 2007). Alors qu'un boisseau de maïs se vendait pour moins de 4 dollars en 1998 par exemple, un boisseau de flocons de maïs se vendait à 133 dollars (ibid). En conséquence, la proportion du prix du panier de la ménagère, qui revient aux agriculteurs, a constamment diminué (Ritchie et Martinez 2011). Pourtant, à mesure que la mondialisation s'impose et que l'intégration verticale des chaînes agroalimentaires transnationales s'intensifie, il semblerait que les options disponibles pour les exploitations familiales du monde soient complètement étroites.

C'est dans ce contexte que l'arrivée de réseaux alimentaires alternatifs et de nouveaux « marchés imbriqués » est particulièrement intéressante. Les deux partagent un certain nombre de points communs. Tout en étant présents à côté de l'agriculture industrielle, les réseaux alimentaires de remplacement et les marchés imbriqués se distinguent des marchés traditionnels et des chaînes alimentaires grâce à leurs circuits de production plus courts, décentralisés, plus flexibles, à leurs structures de gouvernance autonome et au niveau élevé de réciprocité et de compréhension mutuelle qui existe entre les différents acteurs du marché (Van der Ploeg et Ventura 2010). Dans une ère de « révolutions de supermarché » et de production d'aliments à longue distance, les réseaux alimentaires de remplacement et les marchés imbriqués visent à redistribuer de la valeur par l'intermédiaire de la chaîne alimentaire en signalant un changement vers un mode plus territorial de gouvernance alimentaire dans lequel les relations sociales de la production et de la consommation d'aliments sont redéfinies (Vihinen et Kroger 2008). Ceci offre aux agriculteurs une plus grande autonomie et récompense que celle qui est possible dans les chaînes alimentaires industrielles où un petit nombre d'intervenants exercent souvent une influence excessive injuste et inexplicable. Les réseaux alimentaires

de remplacement ne se mettent pas en place spontanément. Au lieu de cela, ils sont le résultat de la création active d'un ensemble relativement large de forces sociales - des organisations d'agriculteurs aux consommateurs urbains, en passant par les mouvements sociaux et les ministères - qui cherchent à « démonopoliser » les marchés agricoles existants et donc à agrandir l'espace dans lequel de « nouvelles relations, tendances, identités et transactions peuvent être construites » (Van der Ploeg, Jingzhong et al. 2010). C'est dans la capacité de « définir des espaces de production dans le marché, mais en dehors des normes d'évaluation capitaliste » que la force des réseaux alimentaires de remplacement et des marchés imbriqués pourra être perçue (Watts, Ilbery et al. 2005).

Ce chapitre analyse deux exemples d'investissement dans les réseaux alimentaires de remplacement et les marchés imbriqués. Le premier est le mouvement visant à (re)construire des systèmes alimentaires locaux en Europe en encourageant le modèle d'« agriculture soutenue par la communauté ». Différents aspects, comme les formes de vente directe, les fiducies foncières communautaires, et le système de garantie participatoire d'étiquetage des aliments seront discutés avant d'appeler à une réforme de la politique agricole commune de l'UE. Les stratégies de délocalisation alimentaire adoptées par le modèle d'agriculture soutenue par la communauté peuvent uniquement porter leur fruit là où elles mobilisent une plus grande « communauté de pratique alimentaire » si elles souhaitent exister au-delà des marges de l'économie alimentaire qui occupe les plus gros segments du marché. Ceci nous amène au second exemple de marchés « imbriqués » au Brésil. Ici, des politiques de passation de marchés publics innovantes ont fonctionné comme un outil de transformation pour guider le développement rural en ouvrant de nouveaux espaces de marché pour les petits agriculteurs brésiliens. Une attention particulière est accordée au rôle des acteurs sociaux dans la création de ces marchés imbriqués. Cela préparera le terrain pour une réflexion sur le rôle de l'État et la manière dont l'investissement public dans l'agriculture peut contribuer à soutenir ces marchés imbriqués.

a) construction de systèmes alimentaires locaux : l'agriculture soutenue par la communauté en Europe

L'agriculture soutenue par la communauté (ASC) fait référence à des accords entre agriculteurs et consommateurs dans le cadre desquels les deux parties s'engagent à se soutenir mutuellement à long terme. En échange de l'approvisionnement d'aliments frais et de qualité de provenance connue, les consommateurs aident les agriculteurs à obtenir des revenus équitables et stables en signant des ordres permanents et des contrats avec livraison différée qui couvrent une saison entière de végétation (Urgenci). Il existe même des exemples de création d'unions de crédit alimentaire locales dans lesquelles des membres se réunissent pour acheter des aliments frais à des producteurs locaux (Ritchie et Martinez 2011). Quelle que soit l'infrastructure financière exacte, le modèle

de l'ASC dénote une restructuration profonde des relations producteur-consommateur, car les consommateurs sont mobilisés pour partager les risques inhérents à la production agricole et contribuer à l'avenir de l'agriculture locale. En Europe, des systèmes alimentaires locaux sont soutenus par le projet « l'ASC pour l'Europe ». Il s'agit d'un projet sur trois ans, qui se déroule de 2011 à 2013 et qui est soutenu par le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, Grundtvig, de l'UE qui promeut le concept de l'ASC en organisant des tournées d'information, des séances de formation par les pairs, des ateliers d'échange de connaissances et des visites d'exploitation agricole entre quatre pays « matures » : la France, l'Allemagne, l'Autriche et le Royaume-Uni, où l'ASC est plus répandue et quatre pays « novices » : la Grèce, la Slovaquie, la République tchèque et la Hongrie, où l'ASC l'est moins (Urgenci).

Le modèle d'ASC en Europe a été associé à la problématique de l'accès des terres. Au Royaume-Uni par exemple, le projet du Community Farm Land Trusts (CFLT) a été créé par Stroud Common Wealth Company Limited, une entreprise à but non lucratif qui cherche à obtenir et améliorer la propriété (agraire) à des fins publiques et non privées. Le projet CFLT « propose un mécanisme en faveur de la possession démocratique de terres agricoles et d'avoirs associés par la communauté » et se révèle être une option particulièrement intéressante pour explorer la question d'héritage et de reprise d'exploitations actives lorsqu'il n'y a pas de successeur dans la famille d'agriculteurs (Stroud Common Wealth 2005). En France, la « Foncière Terre de Liens », créée à la fin des années 90 à partir de plusieurs mouvements populaires associés à l'agriculture biologique, à l'ASC, et au développement rural, soutient l'accès collectif aux terres par l'intermédiaire de financement social (Terre de Liens). Elle achète des terres avec les économies des citoyens pour les louer à des agriculteurs qui ont souscrit à la charte environnementale et sociale de Terre de Liens. Dans une période de parcellisation massive des terres, considérées comme des marchandises et privatisées par la création de marchés fonciers, les fiducies foncières et les mouvements de l'ASC laissent une place aux habitants pour déterminer la politique alimentaire locale et l'utilisation des terres.

Une stratégie payante qui permettrait aux agriculteurs de recevoir une part plus équitable du prix des denrées est la vente directe, notamment grâce aux paniers fermiers et aux marchés de producteurs. Les économies locales de l'alimentation sont, par contre, susceptibles de rester marginales si elles reposent uniquement sur la vente directe étant donné que les recettes des magasins à la ferme et des marchés de producteurs ont tendance à rester minces par rapport au volume d'heures de travail investies (Ritchie et Martinez 2011). Le passage de la vente directe à l'approvisionnement de revendeurs de produits alimentaires peut en revanche s'avérer risqué, en particulier vu la disparition de nombreux détaillants de denrées alimentaires indépendants et les caractéristiques strictes des chaînes de supermarché qui excluent tout sauf les plus grands producteurs les plus spécialisés (ibid). Avec la rencontre

de grands détaillants de produits alimentaires, on risque de bouleverser l'engagement pour la production locale, équitable et durable d'aliments du fait que les produits des agriculteurs locaux doivent par exemple passer par de grands fabricants intermédiaires avant d'atteindre le supermarché (ibid). En Europe, un certain nombre d'orientations sont actuellement élaborées pour garantir que le modèle de l'ASC conserve son intégrité. Ces orientations reposent sur un engagement des utilisateurs de l'ASC à l'égard des « participatory guarantee scheme » (PGS, régimes de garantie liés à la participation), un moyen utilisé par les producteurs, consommateurs et autres intervenants pour définir, contrôler et évaluer ensemble des normes et des procédures de certification. En confiant la responsabilité à la société civile et aux communautés locales, le PGS veille à ce que l'étiquetage et la certification ne soient pas simplement un exercice commercial d'identification, mais bien un mécanisme ouvert à travers lequel il est possible de soutenir et de construire des systèmes alimentaires locaux.

La croissance des systèmes alimentaires locaux dépend d'un ensemble d'initiatives décidées en haut lieu et d'autres partant de la base. Ceux-ci peuvent regrouper un large spectre d'intervenants tels que des agriculteurs, des consommateurs, des conseils de politique alimentaire, des organisations à but non lucratif, des professionnels de la santé publique, des militants pour l'environnement et la justice sociale. C'est cette « communauté d'habitudes alimentaires » qui donne un sens à la notion d'économie alimentaire locale, en la faisant évoluer d'un simple mouvement défensif et accessoire, vers une vision cohérente pour un système alimentaire de substitution (Friedmann 2007). Mais, les systèmes alimentaires locaux s'intéressent, de par leur nature, à des facteurs plus locaux et régionaux, ils ne peuvent éviter d'aborder le cadre politique plus vaste qui exerce une telle influence décisive. Dans le contexte européen, la réforme de la politique agricole commune est essentielle à cet égard étant donné les subventions qu'elle accorde à un modèle d'agriculture « compétitif » dépendant des importations et axé sur les exportations, et reposant sur des entreprises agricoles de grande échelle (Fritz 2011). Rediriger un tel régime de subventions vers des solutions de rechange à petite échelle pourrait être une des options pour que l'investissement public soutienne les systèmes alimentaires locaux sans frais supplémentaires. Cette démarche permettrait aux stratégies de délocalisation alimentaire telles que le modèle de l'ASC en Europe de faire véritablement partie intégrante d'une « autre géographie alimentaire » plus vaste (Wiskerke 2009).

b) les nouveaux marchés « imbriqués » et les paradigmes de développement rural au Brésil

La construction de nouveaux espaces de marché dans lesquels les modes de production parallèles, les échanges et la création de valeur peuvent se développer, est souvent le résultat d'une lutte sociale intense. Pourtant, c'est dans ces espaces que de nouvelles synergies et possibilités

d'investissement sont visibles, soulignant un nouveau modèle d'économie politique agraire. Le Brésil est un exemple intéressant de la manière dont les nouveaux marchés émergent à travers les interactions de différents acteurs sociaux y compris des organisations d'agriculteurs, des syndicats, des ONG rurales, des mouvements sociaux et divers ministères du gouvernement. Dans cette constellation de forces, certains ont remarqué un nouveau paradigme de développement rural brésilien orienté sur la réforme agraire, l'agroécologie, la sécurité alimentaire et l'aide aux agriculteurs de petite échelle (Schneider, Shiki et al. 2010; Van der Ploeg, Jingzhong et al. 2010). Par contre, le développement rural est une notion contestée et la capacité de le diriger dans une direction est souvent compromise par des intérêts contradictoires et des enjeux de pouvoir. L'État semble être un acteur incompatible et inégal dans ce processus. C'est le cas dans l'évolution de la politique de développement rural du Brésil de ces vingt dernières années.

D'une part, le gouvernement brésilien a passé des politiques et mobilisé des ressources pour soutenir les petits agriculteurs. En 1994, le gouvernement a établi le Programme national de renforcement de l'agriculture *familiale*, PRONAF. Au fil des ans, le volume de ses ressources financières et le nombre de ses bénéficiaires n'ont cessé d'augmenter. Entre 1996 et 2008, PRONAF a augmenté le montant de plus de 14,5 millions de crédits d'une valeur de 31 milliards de dollars (Schneider, Shiki et al. 2010). L'agriculture familiale s'est par conséquent développée, avec une hausse de 10 % entre 1995/96 et 2006 en termes de nombre d'unités agricoles familiales et de valeur brute de production (ibid). Le mouvement agroécologique est également soutenu par le gouvernement brésilien à travers sa politique PROAMBIENTE qui encourage la protection de l'environnement et les pratiques écologiques en fournissant aux agriculteurs une aide technique, des financements et des crédits, en procédant aux paiements directs pour des services environnementaux, et en accordant un accès au marché aux produits durables (ibid).

L'État brésilien a également bien manié les outils de politique publique pour ouvrir de nouveaux marchés aux petits producteurs défavorisés à travers son Programme de repas scolaires et le Programme gouvernemental d'approvisionnement alimentaire (PAA). Dans le cadre du programme de repas scolaires, chaque municipalité brésilienne reçoit une subvention journalière pour chaque étudiant inscrit pour 200 jours par an, à la condition que 70 % des approvisionnements des municipalités soient de première nécessité, des aliments non transformés, et que 30 % des produits alimentaires proviennent d'exploitations familiales locales (ibid). Le programme PAA passe dans l'intervalle par l'approvisionnement public de denrées, que ce soit par l'intermédiaire de l'État ou d'institutions telles que les écoles, les hôpitaux et les restaurants, produites par des petits agriculteurs regroupés en association et enregistrés auprès de la Compagnie nationale d'approvisionnement. Ce programme devra profiter à plus de 300 000 exploitations agricoles familiales défavorisées, environ 10 % du nombre total des exploitations familiales du Brésil (ibid).

D'autre part, ces investissements surviennent dans le contexte de l'énorme expansion du secteur agro-industriel brésilien, précipitant l'accaparement des terres et des ressources, une dégradation de l'environnement et une déforestation continue, et menant à de grandes inégalités dans la distribution et la possession des terres. L'État est fréquemment directement impliqué dans ces procédures. La Banque Nationale du développement économique et social du Brésil (BNDES) est par exemple la principale source de financement pour la production d'éthanol de sucre – l'un des premiers facteurs décisifs dans les appropriations foncières de grande échelle au Brésil (Sauer et Leite 2012). En effet, alors que le gouvernement brésilien a récemment répondu aux critiques concernant l'accaparement des terres en interdisant la possession de terres par des étrangers, il facilite activement d'autres mécanismes (partenariats entre nationaux et étrangers, procédures de régularisation foncière, incapacité à protéger les droits territoriaux des populations indigènes) à travers lesquels les terres peuvent être contrôlées par le capital d'entreprises à grande échelle (ibid). De cette manière, la dynamique de l'accaparement des terres est peut-être bouleversée, mais pas renversée par l'État brésilien (Oliveira 2011), en grande partie en raison de la conviction du gouvernement qu'une plus grande concurrence pour les agrocarburants et les marchandises agricoles représente une occasion pour le Brésil « d'occuper la première place du point de vue technologique dans un secteur mondialement dynamique (Wilkinson et Herrera in Sauer et Leite 2012).

Cette tension au cœur de la politique du Brésil permet de rappeler qu'une politique publique « éclairée » n'est survenue qu'à la suite d'une lutte significative des citoyens. Après sa création en 1994, PRONAF s'est développé en 1996 en grande partie en raison de pressions politiques des syndicats de travailleurs ruraux qui ont organisé des marches d'une journée qui ont été regroupées pour former une manifestation nationale annuelle, le « Shout of the Brazilian Land » (le cri des terres brésiliennes) (Schneider, Shiki et al. 2010). Dans la même optique, c'est en grande partie dû à l'activisme de mouvements sociaux tels que le mouvement des paysans sans-terre (MST) que la réforme agraire a bénéficié d'une telle attention dans les milieux politiques (Stedile 2002). Le Forum national pour la réforme agraire (FNRA), un réseau national qui rassemble plus de 40 mouvements agraires, des organisations rurales et des ONG, a mené en 2010 une campagne nationale sur le plafonnement de la propriété foncière, appelant à un plafond maximal de 35 unités fiscales pour toute propriété rurale (Schneider, Shiki et al. 2010). Bien que cela n'ait pas été repris par le gouvernement brésilien, cette idée a amené la problématique de la concentration des terres sur la scène politique nationale.

La trajectoire des politiques de développement rural du Brésil laisse apparaître de nombreuses contradictions. C'est en partie dû au contexte dans lequel les programmes de développement rural fonctionnent. Là où le néolibéralisme a réifié les marchés et a rendu l'intervention publique inconcevable, les politiques de développement rural tergiversent entre l'adoption des principes de base de l'accumulation globale du capital et

des politiques sociales plus redistributives qui cherchent à réglementer la libre circulation des capitaux. Par conséquent, le développement rural ne devrait pas être un projet dirigé par l'État. Cela ne signifie pas que les investissements publics n'ont pas de rôle à jouer. Au contraire, à une époque où l'agriculture capitaliste mobilise de nombreux vecteurs d'expropriation rurale (Li 2009), les États ont un rôle déterminant à jouer dans la protection du droit à un salaire minimum, le respect du droit du travail et la garantie du droit à l'alimentation (De Schutter 2009), et notamment, d'ouvrir de nouveaux marchés pour les petits agriculteurs, soit à travers la passation de marchés publics, soit à travers d'autres moyens d'action. Après des décennies d'indifférence de la part du gouvernement caractérisées par des interventions visant à « épuiser » l'agriculture au lieu de la « vitaliser » (Li 2009), le temps est venu pour les États de mettre en avant des solutions de rechange pour l'agriculture à petite échelle dans l'élaboration de politique et d'investissements.

2.4 Modèles économiques « inclusifs » : agriculture contractuelle, une coopérative dirigée par un agriculteur au Ghana, des entreprises communes dans la réforme agraire d'Afrique du Sud

Une des justifications du retrait de l'aide publique à l'agriculture est que le secteur privé peut intervenir pour combler le manque d'investissement, qui selon les estimations, tournerait autour de 83 milliards de dollars (FAO 2009) et 90 milliards de dollars par an (GHI 2011). Depuis que l'investissement dans les terres est soudainement devenu attrayant, les investissements du secteur privé dans l'agriculture n'ont cessé de croître ces dix dernières années (CFS 2011). Le besoin d'investissements du secteur privé en faveur des petits agriculteurs est fréquemment évoqué (ibid). Certains soutiennent que si les investissements du secteur privé « sont soucieux et conscients du respect des droits, des intérêts et du potentiel des petites exploitations agricoles et des exploitations familiales » (ibid), ils pourront servir de solutions de rechange positives pour les acquisitions et locations à grande échelle. Cette section examinera d'un œil critique cette affirmation à l'aide d'une analyse de trois exemples de « modèles économiques inclusifs » : l'agriculture contractuelle, une entreprise appartenant à un agriculteur et un ensemble d'entreprises communes. Ces exemples montrent que l'état des investissements du secteur privé qui vont profiter aux petits agriculteurs est mitigé et fortement lié aux conditions selon lesquelles les petits agriculteurs sont intégrés aux structures économiques et aux chaînes de valeur.

a) l'agriculture contractuelle

L'agriculture contractuelle se définit comme un accord préétabli entre des agriculteurs et des acheteurs portant sur la

production et la fourniture de produits agricoles (De Schutter 2011). L'accord stipule en général le prix d'achat et peut contenir des modalités sur les dates de livraison, les quantités et la qualité (Vermeulen et Cotula 2010). Souvent, l'acheteur s'engage à fournir des intrants à un prix déterminé à l'avance, tels que des crédits, des semences, des engrais, des pesticides, des conseils techniques, qui peuvent être évalués en tenant compte du prix d'achat final. L'agriculture contractuelle est devenue l'un des principaux modèles de production agricole ainsi que l'un des mécanismes clés d'approvisionnement pour les entreprises agro-industrielles. Dans le secteur du bétail, la moitié de la production mondiale de porc et les deux tiers de la production mondiale de volaille et d'œufs sont contrôlés par de grandes sociétés de boucherie et leurs arrangements contractuels (GRAIN 2010). Les entreprises transnationales sont actives dans l'agriculture contractuelle dans 110 (UNCTAD 2009) avec une présence massive dans certains pays : 75 % de la production de volaille au Brésil, 90 % du lait frais, 50 % du thé et 40 % de la production de riz au Vietnam, et 80 % du volume total de fruits et légumes fournis par les agro-industries d'Afrique du Sud reposent sur l'agriculture contractuelle (Da Silva 2005; Ortmann et King 2010).

L'agriculture contractuelle a été présentée comme une éventuelle solution de remplacement aux acquisitions et locations foncières à grande échelle (Cotula et Leonard 2010; Vermeulen et Cotula 2010). Certains avancent que contrairement aux stéréotypes d'« accaparements des terres » impliquant des expropriations de petits agriculteurs à travers la mise en place d'une forme intensive et hautement mécanisée d'agriculture éloignant la main-d'œuvre, les accords de l'agriculture contractuelle peuvent rapporter des investissements tout en permettant aux petits agriculteurs de rester sur leurs terres. Les accords de l'agriculture contractuelle peuvent, en outre, offrir des avantages aux petits agriculteurs, et notamment un accès aux marchés, des moyens de production et des crédits, une aide pour satisfaire les normes de certification, et l'apport de conseils techniques et de formation sur le terrain (Da Silva 2005). Cela peut se traduire par une hausse des revenus des agriculteurs, avec des retombées potentiellement positives pour d'autres classes rurales, y compris des ouvriers agricoles salariés.

Pourtant, les preuves d'une telle affirmation sont très variables. La situation au Guatemala, au Kenya et en Indonésie montre bien que le revenu des agriculteurs contractuels est deux fois supérieur à celui des agriculteurs qui ne sont pas sous contrat (UNCTAD 2009). Il faut toutefois être prudent avant de tirer des conclusions définitives uniquement sur la base de cette information. Les récompenses de l'agriculture contractuelle sont souvent très différenciées en fonction de la classe et du genre et sans une étude supplémentaire des revenus relatifs des agriculteurs avant et après les accords contractuels ainsi que les coûts d'opportunité en matière d'options d'investissement de remplacement, il est impossible de faire une évaluation approfondie. De plus, il n'y a aucune garantie que cette hausse des revenus sera maintenue. Bien que le prix d'achat puisse être fixé, il peut également être lié à la valeur marchande,

exposant ainsi les petits agriculteurs aux fluctuations internationales des prix de matières premières (Da Silva 2005). Il y a également fort à craindre que l'acheteur porte atteinte aux déséquilibres de rapport de force qui existent entre les deux parties de l'accord en différant les paiements, en trafiquant les formules de prix et en exposant les petits exploitants à une part disproportionnée de risque (ibid).

Certaines mesures peuvent être prises pour atténuer ces risques. Dans un cas de production de sucre contractuelle dans le district de Misindi au centre-ouest de l'Ouganda, des producteurs individuels de canne à sucre se sont réunis en 2005 pour former l'Association de producteurs de canne à sucre de Kinyara (Mwendya 2010). En formant cette association, les producteurs de canne à sucre ont été en mesure de négocier des conditions plus favorables dans leurs accords contractuels avec l'entreprise sucrière Kinyara. Le conseil d'administration de l'association des producteurs organise régulièrement des réunions avec la direction de l'entreprise pour discuter des questions telles que les services de location de tracteurs, le prix de la canne à sucre, les échéanciers de paiement, et l'approvisionnement de plants et d'engrais (ibid). Ce processus de consultation et de participation n'a pas commencé avant la formation de l'association de producteurs. Les petits agriculteurs ont donc la possibilité d'exercer leur « pouvoir de producteur » dans le but d'influencer les conditions de l'accord contractuel (De Schutter 2011).

Le rôle de l'État dans l'agriculture contractuelle est complexe. Les gouvernements peuvent intervenir positivement pour délier les investisseurs de leurs engagements et contribuer à garantir des bénéfices aux petits agriculteurs. Un système contractuel pour un petit producteur d'éléis dans la province de Sulawesi en Indonésie par exemple – même s'il est imparfait à certains niveaux – a permis à de petits agriculteurs de réussir (Li 2011). Les petits exploitants sous contrat ont été en mesure de créer des emplois dans les zones rurales, en employant leurs propres ouvriers agricoles au double du salaire minimum du pays. Ce système a également créé une économie secondaire pour la construction de maisons, les biens de consommation et d'autres services. Une des raisons majeures du succès relatif de ce système contractant est qu'il a d'abord été négocié pendant une période de contrôle accru de l'État, permettant ainsi au gouvernement de Suharto de l'époque d'imposer des conditions à l'investisseur liées au développement de l'infrastructure, la préparation des terres, et la prestation de services de gestion et de transformation. Cependant, Li se demande si à l'heure du capitalisme du « laissez-faire », ces conditions peuvent être reproduites.

En effet, il ne faut pas uniquement mettre en doute la capacité de l'État à réglementer les investissements, mais également l'empressement des États à prendre des risques extraordinaires avec la qualité de vie des petits agriculteurs au nom du développement. L'échec d'un projet de 140 000 hectares géré par Israël et financé par l'UE pour du biocarburant à base de ricin, des cosmétiques et des peintures impliquant un accord contractuel avec un petit agriculteur en est un exemple (Lavers 2011). Malgré le fait que de nombreux petits agriculteurs vivent

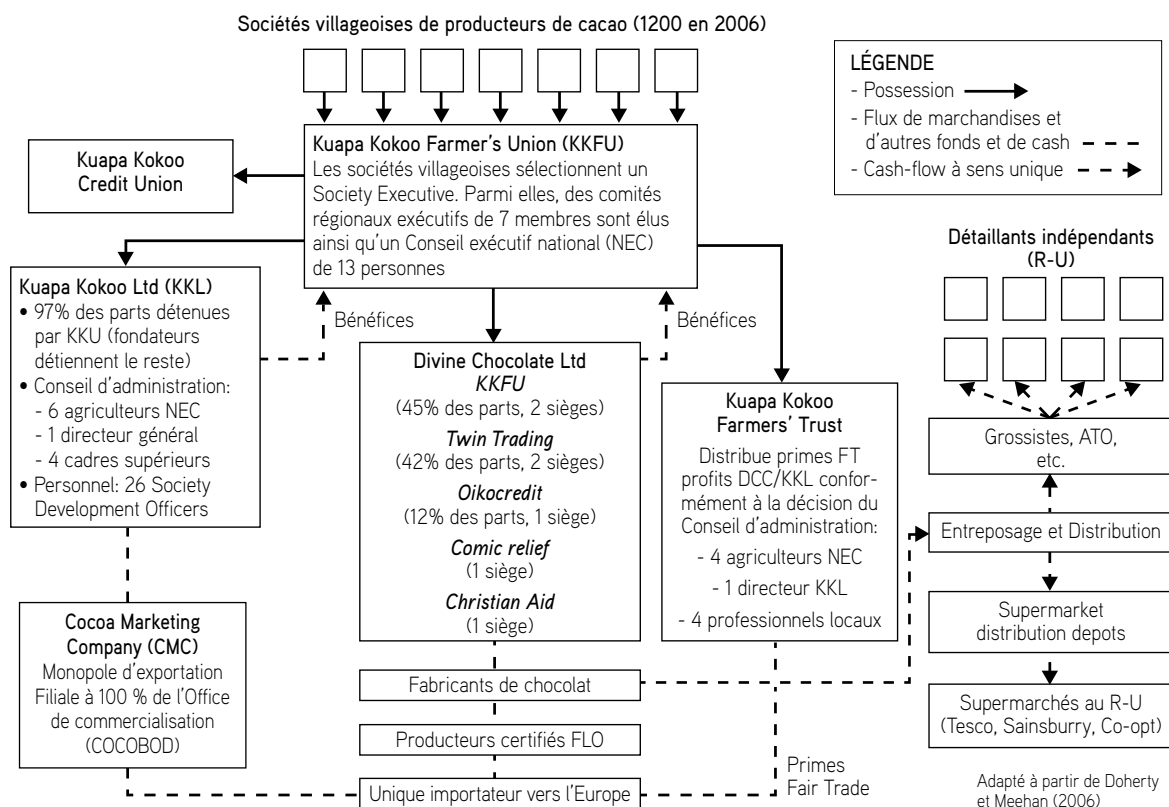
dans des zones dites d'insécurité alimentaire chronique avec une possession de terres moyenne de moins de 0,5 hectare, des dirigeants locaux ont été payés par les investisseurs pour convaincre les agriculteurs de changer de cultures sur la moitié de leurs terres, et de passer des céréales au ricin (ibid). Toutefois, l'entreprise a surestimé la productivité du ricin, en omettant de mener de véritables tests de semence ou de prévoir des fluctuations des prix de matières premières. Face à la liquidation, en 2009 les directeurs ont fui le pays, laissant derrière eux d'importantes dettes et des salaires impayés. Lors du passage au ricin, les petits exploitants ont perdu près de la moitié de leur production annuelle et se sont retrouvés dans une situation d'extrême vulnérabilité. Même si l'échec de ce système repose principalement sur les investisseurs, l'État éthiopien doit également répondre de ses actes pour avoir autorisé un tel projet bancal.

L'exemple cité plus haut illustre certains dangers du récit des investissements qui s'est construit autour de l'agriculture contractuelle. Bien que le projet puisse sembler se consacrer aux petits agriculteurs, ceci masque le rôle prédominant joué par le capital d'entreprise dans la structure de l'accord complet. Même si les petits agriculteurs conservent un accès aux terres, leur autonomie de production est fortement diminuée dans la mesure où l'acheteur est en position de décider ce qui sera produit, en quelle quantité et à quel prix. Cette situation donne lieu à un ensemble de processus dynamiques plus complexes entre les terres, les moyens de subsistance, les droits et le pouvoir. La perte de contrôle des petits exploitants sur leur production excédentaire révèle que « la terre n'est pas le seul point de convergence des luttes pour la justice sociale dans les zones rurales ; les problématiques liées à la main-d'œuvre et au contrôle d'autres formes de propriété sont tout aussi importantes » (Kenney-Lazar 2012: 1035). C'est seulement quand on conçoit cet « ensemble de droits » que la lutte pour l'accès aux terres et le contrôle des terres présente de l'intérêt (Lavers 2011). L'essor de l'agriculture contractuelle, associé dans l'état actuel des choses au développement des agro-entreprises transnationales et à la consolidation de complexes agroalimentaires internationaux, devient alors plus problématique.

b) le modèle économique hybride: le cas de figure de Kuapa Kokoo au Ghana

Kuapa Kokoo comprend une structure de plusieurs entreprises dont une détenue par des agriculteurs, une entreprise commune et une initiative en faveur du commerce équitable. Kuapa Kokoo représente dès lors une étude de cas intéressante permettant d'étudier en profondeur une série de modèles économiques « inclusifs ». Kuapa Kokoo est une coopérative d'agriculteurs du Ghana, composée d'environ 68 000 producteurs de cacao (Tagoe 2010). Kuapa Kokoo a créé Kuapa Kokoo Ltd, une société de commerce et de distribution du cacao agréée, qui achète du cacao auprès de producteurs pour le revendre à Cocoa Marketing Board, une filiale de Ghana Cocoa Board. Kuapa Kokoo Ltd présente une structure de coopérative. Elle

Figure 3: Structure d'entreprise de Kuapa Kokoo



Source: Koning et Steenhuijsen Piters (2009)

appartient totalement à Kuapa Kokoo Farmers Union, et les producteurs de cacao ont la priorité et une grande influence sur les décisions de gestion. Sur les neuf membres du conseil de Kuapa Kokoo Ltd, cinq sont eux-mêmes des producteurs de cacao, et une structure démocratique qui s'étend du président aux nombreuses sociétés villageoises garantit une présence importante au niveau local (ibid).

En 1998, Kuapa Kokoo Farmers Union s'est lancé dans une entreprise commune avec un fabricant et distributeur de chocolat établi au Royaume-Uni pour créer Divine Chocolate Ltd (Koning et Steenhuijsen Piters 2009). Kuapa Kokoo détient 45 % des parts de Divine Ltd, et les 55 % restant se partagent entre Twin UK, une organisation d'affiliés détenue par des producteurs qui se consacre au développement des chaînes de valeur du commerce équitable, Oikocredit, un organisme de microfinancement, Comic relief et Christian Aid, deux associations caritatives (ibid). Grâce à un prêt de 400 000 livres sterling du DFID et grâce à l'accès aux points de vente Body Shop, Kuapa Kokoo a parfaitement réussi à commercialiser sa propre marque de barres de chocolat (ibid). En 2007, le chiffre d'affaires annuel de Divine Chocolate s'élevait à 19 millions de dollars et entre 2000 et 2009, l'entreprise a vendu pour 71,5 millions de dollars de chocolat (ibid). En 2006, à la suite d'un investissement de 750 000 dollars de Oikocredit, Divine Chocolate s'est agrandi pour créer une filiale américaine dont Kuapa Kokoo détient 33 % des parts (ibid). La figure 3 donne un aperçu du modèle économique de Kuapa Kokoo et de sa structure de propriété.

Kuapa Kokoo Ltd est également enregistrée comme société de commerce équitable. En d'autres termes, Kuapa Kokoo Farmers Union bénéficie d'une garantie de prix minimum de 1 600 dollars par tonne de fèves de cacao et une prime sociale fixée à 150 dollars par tonne (Koning et Steenhuijsen Piters 2009). Divine Chocolate investit également 2 % de son chiffre d'affaires dans un programme de soutien au développement, géré par Twin. Entre 1998 et 2007, Divine a contribué au programme à concurrence de plus de 1,22 million de dollars (ibid). En 2007, la Farmers Union a reçu 338 000 dollars pour soutenir les producteurs et 213 000 dollars en guise de prime sociale pour le commerce équitable (ibid). Le Kuapa Kokoo Farmers Trust gère les primes versées pour le cacao issu du commerce équitable et les concentre dans des projets de développement pour la communauté. Il a notamment investi dans la construction de puits, d'écoles, d'établissements sanitaires, et de projets en faveur d'activités génératrices de revenus pour les femmes. Dernièrement, des investissements ont également servi à créer le département de recherche et de développement de Kuapa Kokoo, qui se consacre à l'éducation et la formation des producteurs et à renforcer l'adhésion des membres, la gouvernance et la structure démocratique de la coopérative, autant de facteurs déterminants pour la pérennité de l'entreprise.

Le cas de figure de Kuapa Kokoo démontre le potentiel des modèles économiques de remplacement ou « inclusifs ». Il a réussi en grande partie parce qu'en montant dans la chaîne de valeur, il a pu conserver son intégrité en tant qu'entreprise

détenue par des producteurs. En se lançant dans le commerce interne et la distribution, la participation et la gestion des décisions, il a pu obtenir une plus grande part de la valeur ajoutée. La structure coopérative de Kuapa Kokoo lui a permis de jouir d'un pouvoir de négociation plus important que les producteurs de cacao individuels, réduisant ainsi de manière significative l'asymétrie des pouvoirs qui sont en place. Kuapa Kokoo a également été aidé par ses associés qui l'ont soutenu en lui apportant un financement et un accès aux marchés. Le modèle économique de Kuapa Kokoo révèle pourtant bel et bien des faiblesses. S'il est vrai que le commerce équitable s'est révélé bénéfique pour Kuapa Kokoo, le volume des exportations de cacao de Kuapa Kokoo dans le cadre du commerce équitable est très faible - 20 % - alors que les coûts du respect des normes du commerce équitable et des inspections sont très élevés - environ 15 000 euros par an (Tagoe 2010). Une autre faiblesse de ce système réside dans le fait que tous les producteurs ne possèdent pas des terres sur lesquelles ils peuvent produire du cacao, ils doivent dès lors octroyer un pourcentage de leur revenu au propriétaire foncier (ibid). Néanmoins, le modèle économique hybride adopté par Kuapa Kokoo lui a permis de connaître une réussite remarquable.

c) les entreprises communes dans la réforme agraire d'Afrique du Sud: le cas des revendications territoriales de la communauté Motelele

Les entreprises communes nécessitent la mise en place d'une entreprise commerciale de deux acteurs indépendants du marché qui se partagent la propriété de l'entreprise sur la base d'un accord de participation (Vermeulen et Cotula 2010). En matière d'investissement dans l'agriculture, les entreprises communes entre une organisation de producteurs et une agro-entreprise représentent, en théorie, une entente plus équitable. Contrairement à l'agriculture contractuelle par exemple, les entreprises communes permettent aux agriculteurs d'avoir une influence sur la politique de prix, d'avoir accès aux informations des entreprises, de recevoir des dividendes et d'exercer, de manière générale, une plus grande autorité décisionnelle (De Schutter 2011). En revanche, savoir si de tels avantages se concrétisent en réalité est une autre question. Cet article examinera le cas de figure d'entreprises communes dans la réforme agraire d'Afrique du Sud, une attention particulière est accordée à la revendication territoriale de la communauté Motelele. Ce sera non seulement l'occasion de procéder à une analyse stratégique de ceux qui devraient ressortir gagnant de ces partenariats, mais également des hypothèses normatives qui sont à la base de la décision du gouvernement sud-africain d'asseoir son processus de réforme agraire sur le développement des entreprises communes.

La réforme agraire dans l'Afrique du Sud postapartheid a largement adopté une approche axée sur le marché reposant sur le modèle de l'« acheteur consentant, vendeur

consentant » préconisé par la Banque mondiale (Palmer 2008; Davis et Lahiff 2011). Cette philosophie, et le rôle prépondérant qu'elle accorde au secteur privé, se retrouve dans les trois volets de la stratégie de la réforme agraire du gouvernement sud-africain : la restitution, le redistribution et la réforme foncière (Davis et Lahiff 2011). C'est principalement dans le programme de restitution que le gouvernement a plaidé en faveur d'initiatives d'entreprise commune - « des partenariats stratégiques » - pour rapprocher les communautés qui ont été dépossédées de la sphère de production agricole de grande valeur (ibid). Ces partenariats stratégiques se caractérisent par des entreprises communes où les requérants ayant sollicité la restitution passent un accord avec un ou plusieurs partenaires agro-industriels. Un contrat de gestion est signé permettant au partenaire agro-industriel de gérer les terres au nom des requérants qui ont sollicité la restitution. Les deux parties retirent un avantage de cette entreprise : pour les partenaires du secteur privé (pour certains, les précédents propriétaires fonciers), cela représente la possibilité de continuer et éventuellement d'agrandir leurs entreprises agricoles commerciales, et pour la communauté des requérants, ce partenariat est synonyme d'assistance technique et financière.

La promesse de cet avantage mutuel a poussé le gouvernement à encourager les entreprises communes dans le cadre de la revendication territoriale de la communauté Motelele dans la zone de Hoedspruit au sud-est de Limpopo dont plus de 13 000 citoyens ont déposé une plainte pour récupérer 78 000 hectares de terres (ibid). Dans le cadre de la procédure de restitution, les précédents propriétaires fonciers se sont vu racheter leur part par l'État et ont vu leurs terres transférées à la Communal Property Association (CPA) de Motelele qui s'approprie les terres en pleine propriété au nom de la communauté. Convaincue par les projets du gouvernement visant à libérer des fonds considérables pour le développement de nouvelles entreprises communes et par la promesse des partenaires du secteur privé de fournir une aide technique, financière et en gestion, la communauté Motelele a globalement soutenu la stratégie des entreprises communes (ibid). Entre 2007 et 2010, le CPA s'est engagé à créer quatre entreprises communes : New Dawn, Batau, Dinaledi et Richmond (ibid). Chacun de ces partenariats stratégiques nécessite un accord contractuel entre le CPA et une entreprise du secteur privé, qui prévoit qu'une entreprise commune est établie et active, mais qu'elle ne possède pas les terres. En vertu d'un bail, cette entreprise d'exploitation paie un loyer annuel à CPA pour l'utilisation des terres, et une convention de gestion stipule une commission de gestion qui devra être versée au partenaire du secteur privé pour l'organisation de l'entreprise commune. Les partenariats stratégiques sont signés soit pour 10 ans, soit pour 15 ans.

Selon la structure exposée dans l'accord contractuel des entreprises communes, la communauté Motelele aurait dû tirer profit des partenariats stratégiques sous la forme de : i) un loyer de l'entreprise du secteur privé ; ii) un revenu pour le travail accompli dans l'entreprise agricole ; iii) une formation de l'entreprise du secteur privé dans une série de

compétences techniques et commerciales ; iv) de dividendes des parts de l'entreprise commune ; et v) de subventions publiques pour le développement (Greenberg 2009). Toutefois, jusqu'à présent, de nombreux avantages revendiqués dans ces partenariats stratégiques ne se sont pas concrétisés. Sur les quatre entreprises communes créées dans le cadre de la revendication territoriale de Motelele, deux se sont effondrées tandis que les autres doivent encore réaliser un profit (Davis et Lahiff 2011). L'entreprise commune Dinaledi est l'exception qui confirme la règle, l'entreprise agro-industrielle a investi dans un nouvel entrepôt, des ordinateurs pour la formation des jeunes et de nouveaux bureaux pour le CPA. En 2009 et 2010, Dinaledi a versé à CPA un loyer de 622 000 rands, ce qui la classe au rang du 2^e plus grand bailleur de fonds de la communauté. Cela ne change en rien la situation dans laquelle « Douze ans après le dépôt de leur demande de restitution et cinq ans après la restitution des premières terres, la plupart des ménages n'ont pas encore pu constater d'impact positif sur leurs moyens de subsistance (ibid : 20). En réalité, à maints égards, la situation semble être plus mauvaise qu'avant la restitution : le taux d'emploi dans les exploitations est plus faible que sous les précédents propriétaires fonciers, et l'on observe un passage marqué du travail permanent au travail saisonnier (ibid).

Le dossier de la revendication territoriale de la communauté Motelele est donc très préoccupant en ce qui concerne le modèle d'entreprise commune, en particulier dans le cadre du processus de réforme agraire. Les protagonistes qui auraient dû profiter le plus de cette réforme agraire – la communauté des petits agriculteurs – n'en tirent pas réellement profit alors qu'un ensemble d'entreprises privées, qui n'étaient pas censées être les cibles du programme de restitution, sont associées au processus. En voulant faire concorder la procédure de restitution avec le développement d'entreprises communes, le gouvernement sud-africain a été accusé de donner la priorité à la productivité et au maintien de l'agriculture commerciale à grande échelle au détriment des droits de la communauté des requérants à un accès aux terres (Greenberg 2009; Davis et Lahiff 2011). À la suite des échecs essuyés avec les partenariats stratégiques, le gouvernement sud-africain a annoncé qu'il mettait un terme à sa stratégie d'entreprises communes dans le cadre du processus de réforme agraire (Greenberg 2009). Il n'envisage toutefois toujours pas une véritable réforme agraire axée sur les petits agriculteurs, au lieu de cela il se dirige vers une convention de bail plus vague pour les terrains – appelée « partenariat communautaire-privé » - entre des organisations agricoles et des entreprises privées (Greenberg 2009; Davis et Lahiff 2011).

3 Conclusion

Dans le cadre de la ruée vers les terres dans laquelle les flux de richesses et de pouvoirs fonciers se concentrent (à nouveau) de plus en plus entre les mains des classes et des groupes sociaux dominants (Borras, Franco et al. 2011), il devient urgent de tenir un débat sur l'avenir de l'agriculture. Au lieu d'accepter et de chercher à réglementer les accaparements de terres comme s'ils étaient inévitables, cet article propose d'autres formes d'investissement qui remettent en question les hypothèses normatives du modèle de l'agriculture industrielle à grande échelle que ces appropriations de terres encouragent. Alors que le discours de modernisation préconise aux agriculteurs d'agrandir leur exploitation pour survivre, cet article a démontré qu'une forme d'accumulation agraire qui ignore les impératifs de la reproduction sociale et qui détruit les ressources naturelles sur lesquelles repose l'agriculture manque, dans le fond, de rigueur (Bernstein 2009). Inspiré par la philosophie « un seul non et beaucoup de oui », cet article a fait ressortir de nombreuses formes différentes d'investissement. Certaines serviront de base à la création d'un important contremouvement. Cet article conclura dès lors sur une note visant à trouver des solutions, proposant des suggestions sur la manière de renforcer ces nouvelles formes d'investissements.

Il faut une nouvelle fois souligner que les plus grands investisseurs individuels dans l'agriculture sont les petits producteurs agricoles. En mobilisant différents ensembles de capitaux (humain, intellectuel, naturel, physique et financier), de petits producteurs améliorent significativement la valeur de la base de leurs actifs naturels et matériels en effectuant des investissements rentables dans les exploitations et quelques fois en dehors des exploitations (CFS 2011). Les investissements consentis par les petits agriculteurs à la suite du programme de réforme agraire accéléré du Zimbabwe sont représentatifs de cette forme d'accumulation par la base » (Scoones, Marongwe et al. 2011). Contrairement aux prévisions de l'effondrement total de l'agriculture, une analyse approfondie des moyens de subsistance de la réforme agraire du Zimbabwe montre que les petits agriculteurs effectuent des investissements productifs, qu'ils vendent des produits pour le marché, et qu'ils favorisent la croissance de la productivité agricole et de l'économie rurale (ibid). L'éventualité d'une nouvelle « révolution agricole » axée sur l'agriculture à petite échelle, qui forme désormais la base de la nouvelle structure agraire du Zimbabwe, est actuellement examinée (Cliffe, Alexander et al. 2011). De même, l'exemple du pastoralisme au Kenya montre que les communautés indigènes, qui disposent de peu de technologies et d'intrants, peuvent se lancer dans les investissements et l'accumulation considérable de capital. Cette observation repose sur la capacité d'exploiter et de transformer le capital naturel, de s'adapter aux environnements et de se lancer dans la gestion collective et durable des propriétés et ressources communes. Grâce à ces capacités, le pastoralisme est le système le plus efficace pour mettre en

valeur des zones arides. Malgré tout, le gouvernement kényan semble vouloir éliminer le pastoralisme à travers un processus de morcellement des terres.

La force de la « pédagogie paysanne » est qu'elle aborde un thème transversal dans tous les exemples étudiés. C'est dans ce répertoire de connaissances et de compétences à la base du mouvement agroécologique en Amérique latine et dans les Caraïbes que les agriculteurs sont les principaux bénéficiaires et agents de changement. La transnationalisation de ce mouvement grâce à son utilisation par La Via Campesina notamment offre une belle lueur d'espoir pour un profond changement. Cet exemple illustre également que même si les agriculteurs devraient être sans aucun doute les leaders de ce changement, l'aide extérieure qui s'appuie sur les activités des petits agriculteurs revêt également une grande importance. Bon nombre des situations analysées dans cet article se sont concentrées sur les investissements que mettent en œuvre les politiques générales pour soutenir l'agriculture à petite échelle. À partir des exemples de l'agroforesterie du sud de l'Afrique, à la délocalisation de réseaux alimentaires dans l'UE, à de nouveaux marchés imbriqués au Brésil, les investissements publics qui contribuent à protéger et renforcer ces initiatives peuvent rapporter beaucoup. Un argument de poids peut dès lors être avancé en faveur du « retour de l'État » (Borras, Franco et al. 2011).

Étant donné le rôle prépondérant joué par l'État dans l'accaparement des terres, ce retour ne sera pas sans risques. Quand bien même, les arguments en faveur d'une action publique positive et d'investissements dans l'agriculture restent convaincants. D'après du Toit et Hickey (2007), « ...l'État reste la seule institution capable de protéger ses citoyens des forces du marché ou de la « tradition » et même si l'histoire a montré les limites de l'espoir moderniste, bon nombre d'auteurs s'accordent à dire qu'il est temps de réévaluer le rôle de l'État dans le développement et la transformation économique ». À tout le moins, les gouvernements devraient éviter la (re) concentration des terres et l'extraction des richesses des populations rurales pour accumuler du capital (Borras, Franco et al. 2011). Les États peuvent toutefois jouer un rôle bien plus constructif que celui-là, en mettant en œuvre une forme (re) distributive de réforme agraire, en surveillant l'application des lois pour briser les monopoles agroalimentaires, en soutenant les coopératives d'agriculteurs, en facilitant des stratégies alimentaires urbaines, en créant des conseils de politique alimentaire, en investissant dans les biens publics, et en entérinant le Droit à l'alimentation (De Schutter 2009). Certains exemples mis en évidence dans cet article, allant de l'agriculture soutenue par la communauté dans l'UE, aux stratégies créatives de passation de marchés du gouvernement brésilien, soulignent la réussite de ces mesures.

L'État n'a pas joué un rôle positif dans tous les cas analysés dans cet article. La mise en place du modèle de l'entreprise commune par le gouvernement sud-africain dans le cadre de son programme de restitution n'a pas présenté d'avantages précis pour les communautés rurales qui étaient censées tirer un maximum de la réforme tout en permettant à un ensemble d'acteurs privés de prendre part au processus. Ce n'est pas nécessairement le cas pour tous les modèles économiques

inclusifs. Le cas de figure de Kuapa Kokoo au Ghana montre qu'il a réussi à monter dans la chaîne de valeur en élargissant ses activités à la vente et à la distribution. Cependant, on peut ressentir une tension intrinsèque lorsqu'il est question de rapprocher deux groupes d'intervenants – les agro-industries et les petits agriculteurs – disposant de bases d'actifs, de pouvoir de négociation et d'intérêts à long terme très différents (Vermeulen et Cotula 2010). Ces différences restent un frein majeur à la réalisation de tout type de bénéfice mutuel. C'est justement cette conception qui est l'objectif de la création d'une nouvelle géographie alimentaire reposant sur des réseaux alimentaires horizontaux au lieu de chaînes alimentaires hiérarchiques.

Outre l'asymétrie des pouvoirs, les modèles économiques inclusifs peuvent également être sources d'inquiétude. Les investissements qui intègrent de petits agriculteurs dans des chaînes de valeur plus longues reposent sur l'idée que l'accès au marché est le principal problème que rencontrent les petits exploitants sans suffisamment définir le terme « marché », ni la structure de l'accès à ce marché. Cette question est, à son tour, liée à une approche résiduelle de la pauvreté qui considère la pauvreté comme une conséquence de l'exclusion des marchés et du processus de développement (Du Toit et Hickey 2007). Ce que le concept d'« incorporation négative » apporte à ce débat est l'idée que l'inclusion dans des marchés très inégaux risque également d'engendrer et de perpétuer de la pauvreté (ibid). À cet égard, le débat sur l'agriculture contractuelle présenté dans cet article est pertinent. À moins que des mesures ne soient prises pour changer radicalement la position des producteurs primaires sur les marchés

internationaux, comme dans le système Fairtrade dans lequel Kuapa Kokoo exerce ses activités, de tels investissements risquent d'aggraver la pauvreté au lieu de l'éradiquer.

Le contremouvement visant à mettre en place un système alimentaire mondial plus juste et durable doit donc principalement renforcer les types d'investissement qui développent de multiples formes de capital et qui conçoivent l'alimentation, non pas seulement comme une marchandise, mais également comme une source de solidarité sociale, d'identité politique et de droits substantiels qui pourraient pousser la prochaine génération de jeunes ruraux à vouloir vivre du travail dans l'exploitation. (McMichael 2009; White 2011). Le mouvement mondial en faveur de la justice et de la souveraineté alimentaire ne devrait pas se limiter à l'agriculture. Vu le nombre de droits de l'homme que ce mouvement touche, y compris le droit à l'alimentation, le droit de produire, le droit à un accès aux terres et ses ressources, le droit à un salaire décent, un mouvement alimentaire mondial a le potentiel de devenir un thème explicite d'une vaste campagne pour la justice sociale qui tire ses éléments constitutifs tant du Nord que du Sud (Holt-Gimenez et Shattuck 2011). Des moyens d'action tels que les Directives volontaires pour une Gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres et aux ressources naturelles, les Principes minimaux au regard des droits de l'homme en matière d'acquisitions ou de locations de terres à grande échelle de De Schutter, et l'approche du Droit à l'alimentation peuvent servir de cadre de référence pour une nouvelle lutte de la société civile en faveur d'une réforme agraire. Ce n'est qu'au travers d'une telle lutte et d'une telle contestation que l'on pourra envisager un avenir rural positif.

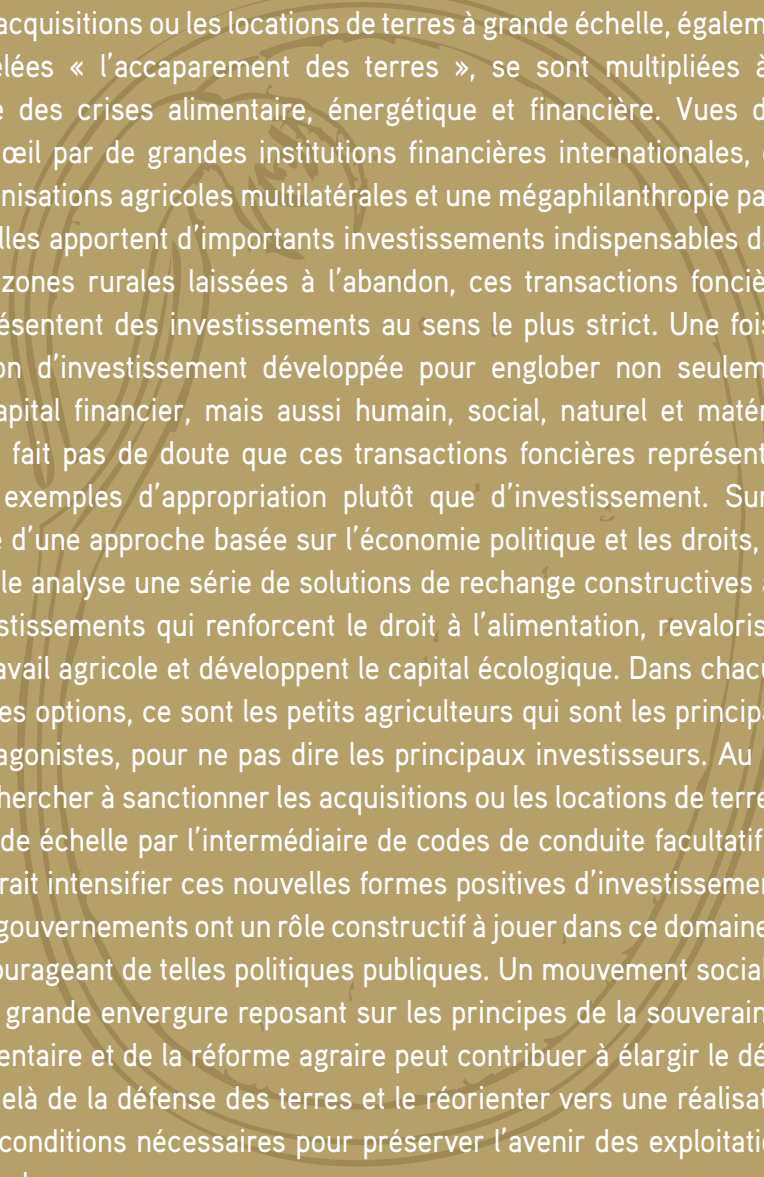
Références

- Abraham, C. (2011). "Pastoralists Innovate In Face Of Adversity." The Star, from <http://www.the-star.co.ke/lifestyle/128-lifestyle/25056-pastoralists-innovate-in-face-of-adversity->.
- Ajayi, O. C., F. K. Akkinifesi, et al. (2008). Local Solutions to Global Problems: The Potential of Agroforestry for Climate Change Adaptation and Mitigation in Southern Africa. TroFCCA Regional Meeting 'Knowledge and Action on Forests for Climate Change Adaptation in Africa'. Accra, Ghana.
- Ajayi, O. C., F. Place, et al. (2011). "Agricultural Success from Africa: The Case of Fertilizer Tree Systems in Southern Africa (Malawi, Tanzania, Mozambique, Zambia, and Zimbabwe)." International Journal of Agricultural Sustainability **9**(1): 129-136.
- Altieri, M. A. and F. R. Funes-Monzote (2012). "The Cuban Agriculture's Paradox: The Persistence of the Agroecological Paradigm The Emergence of Biotechnology." Monthly Review **January** 16-26.
- Altieri, M. A. and V. M. Toledo (2011). "The Agroecological Revolution in Latin America: Rescuing Nature, Ensuring Food Sovereignty and Empowering Peasants." The Journal of Peasant Studies **38**(3): 587-612.
- Amanor, K. S. (2012). "Global resource grabs, agribusiness concentration and the smallholder: two West African case studies." Journal of Peasant Studies **39**(3-4): 731-749.
- Bebbington, A. (2004). Livelihood Transitions, Place Transformation: Grounding Globalization and Modernity. Latin America Transformed: Globalization and Modernity. R. N. Gwynne and C. Kay: 173-192.
- Bello, W. F. (2009). The Food Wars. London ; New York, Verso.
- Bernstein, H. (2009). Agrarian Questions from Transition to Globalization. Peasants and Globalization: Political Economy, Rural Transformation and the Agrarian Question. A. H. Akram-Lodhi and C. Kay. London and New York, Routledge.
- Bernstein, H. (2010). Class Dynamics of Agrarian Change. Halifax and Winnipeg, Fernwood Publishing.
- Borras, S. M. and J. C. Franco (2010). "From Threat to Opportunity? Problems with the Idea of a "Code of Conduct" for Land-Grabbing." Yale Human Rights and Development Law Journal **13**(2): 507-523.
- Borras, S. M. and J. C. Franco (2012). "Global Land Grabbing and Trajectories of Agrarian Change: A Preliminary Analysis." Journal of Agrarian Change **12**(1): 34-59.
- Borras, S. M., J. C. Franco, et al. (2011). Land Grabbing in Latin America and the Caribbean Viewed from Broader International Perspectives. A paper prepared for and presented at the Latin America and Caribbean seminar: 'Dinámicas en el mercado de la tierra en América Latina y el Caribe', 14-15 November. Santiago, Chile.
- Burch, D. and G. Lawrence (2009). "Towards a Third Food Regime: Behind the Transformation." Agriculture and Human Values **26**: 267-279.
- CFS (2011). How to Increase Food Security and Smallholder-Sensitive Investment in Agriculture. 37th Session of the Committee on World Food Security Rome, FAO.
- Cliffe, L., J. Alexander, et al. (2011). "An Overview of Fast Track Land Reform in Zimbabwe: Editorial Introduction." Journal of Peasant Studies **38**(5): 907-938.
- Cotula, L. (2011). Land Deals in Africa: What Is in the Contracts? London, IIED.
- Cotula, L. and R. Leonard, Eds. (2010). Alternatives to land acquisitions: Agricultural investment and collaborative business models. London, Bern, Rome, Maputo, IIED, SDC, IFAD and CTV.
- Da Silva, C. A. B. (2005). The Growing Role of Contract Farming in Agri-Food Systems Development: Drivers, Theory and Practice. Rome, FAO.
- Da Via, E. (2011). The Politics of 'Win-Win' Narratives: Land Grabs as Development Opportunities? International Conference on Land Grabbing. LDPI. University of Sussex.
- Daniel, S. and A. Mittal (2009). The Great Land Grab: Rush for World's Farmland Threatens Food Security for the Poor. Oakland, Oakland Institute.
- Davis, M. (2006). Planet of Slums. London and New York, Verso.
- Davis, N. and E. Lahiff (2011). Joint Ventures in South Africa's Land Reform Programme: Strategic Partnerships or Strategic Resource Grab? International Conference on Global Land Grabbing. University of Sussex, Brighton, LDPI.
- De Schutter, O. (2009). Agribusiness and the Right to Food. New York, United Nations.
- De Schutter, O. (2009). A Human Rights Approach to Trade and Investment Policies. The Global Food Challenge – Towards a Human Rights Approach to Trade and Investment Policies. Bern, Stuttgart, Geneva, Koln, Heidelberg, Minneapolis, Bonn, Berlin, Bread For All; Brot fur die Welt; Ecumenical Advocacy Alliance; FIAN; Germanwatch; Heinrich Boll Stiftung; IATP: 14-28.
- De Schutter, O. (2009). Large Scale Land Acquisitions and Leases: A Set of Core Principles and Measures to Address the Human Rights Challenge. New York, United Nations.

- De Schutter, O. (2010). *Agro-ecology and the Right to Food: Report Presented at the 16th Session of the United Nations Human Rights Council New York, United Nations.*
- De Schutter, O. (2011). "The Green Rush: The Global Race for Farmland and the Rights of Land Users." *Harvard International Law Journal* **52**(2): 503-559.
- De Schutter, O. (2011). "How Not to Think of Land-Grabbing: Three Critiques of Large-Scale Investments in Farmland." *Journal of Peasant Studies* **38**(2): 249-279.
- De Schutter, O. (2011). *The Right to Food.* New York, United Nations.
- De Schutter, O. and G. Vanloqueren (2011). "The New Green Revolution: How Twenty-First-Century Science Can Feed the World." *Solutions* **2**(4): 33-44.
- Desmarais, A. A. (2007). *La Via Campesina: Globalization and the Power of Peasants.* London and Ann Arbor, Pluto Press.
- DeWalt, B. R. (1985). "Mexico's Second Green Revolution: Food for Feed." *Mexican Studies* **1**(1): 29-60.
- Du Toit, A. and S. Hickey (2007). *Adverse Incorporation, Social Exclusion and Chronic Poverty. CPRC Working Paper 81.* Manchester and Bellville, University of Manchester and PLAAS.
- Duvail, S., C. Médard, et al. (2012). "Land and water grabbing in an East African coastal wetland: The case of the Tana delta." *Water Alternatives* **5**(2): 322-343.
- Enrique, L. J. (2003). "Economic Reform and Repeasantization in Post-1990 Cuba." *Latin American Research Review* **38**(1): 202-218.
- ETC (2009). *Who Will Feed Us? Questions for the Food and Climate Crises. Communiqué,* ETC Group. **102.**
- FAO (2009). *How to Feed the World in 2050. Paper prepared for the High Level Expert-Forum on Feeding the World in 2050.* Rome, FAO.
- FIAN (2010). *Land Grabbing in Kenya and Mozambique.* Heidelberg, FIAN International.
- Flintan, F. (2011). "'Broken lands: Broken lives?' Causes, processes and impacts of land fragmentation in the rangelands of Ethiopia, Kenya and Uganda." *REGLAP, Nairobi,* from [http://www.disasterriskreduction.net/east-central-africa/library/detail/en/?dyna_fef\[backuri\]=east-central-africa/library/en&dyna_fef\[uid\]=1084](http://www.disasterriskreduction.net/east-central-africa/library/detail/en/?dyna_fef[backuri]=east-central-africa/library/en&dyna_fef[uid]=1084).
- Franco, J. C., L. Levidow, et al. (2010). "Assumptions in the European Union Biofuels Policy: Frictions with Experiences in Germany, Brazil and Mozambique." *The Journal of Peasant Studies* **37**(4): 661-698.
- Friedmann, H. (1993). "The Political Economy of Food: A Global Crisis." *New Left Review* **197**: 29-57.
- Friedmann, H. (2007). "Scaling Up: Bringing Public Institutions and Food Service Corporations into the Project for a Local, Sustainable Food System in Ontario." *Agriculture and Human Values* **24**: 389-398.
- Fritz, T. (2011). "Globalising Hunger: Food Security and the EU's Common Agricultural Policy (CAP)." from <http://www.tni.org/report/globalising-hunger>.
- Gardner, B. (1996). *European Agriculture: Policies, Production, and Trade.* London, Routledge.
- Garrity, D. P., F. K. Akkinifesi, et al. (2010). "Evergreen Agriculture: A Robust Approach to Sustainable Food Security in Africa." *Food Security* **2**(3): 197-214.
- GHI. (2011). "Enhancing Private Sector Involvement in Agriculture and Rural Infrastructure Development." *Global Harvest Initiative Policy Paper,* from <http://www.globalharvestinitiative.org/index.php/policy-center/enhancing-private-sector-involvement-in-agricultural-and-rural-infrastructure-development/>.
- GRAIN (2010). *Global Agribusiness: Two Decades of Plunder. Seedling.* Barcelona, GRAIN.
- GRAIN (2010). *World Bank Report on Land Grabbing: Beyond the Smoke and Mirrors.* Barcelona, GRAIN.
- Grebmer, K. v., M. Torero, et al. (2011). *2011 Global Hunger Index. The Challenge of Hunger: Taming Price Spikes and Excessive Food Price Volatility.* Bonn, Washington, D.C., Dublin, IFPRI, Concern Worldwide, Welthungerhilfe.
- Greenberg, S. (2009). "Thinking Beyond Share Equity Schemes in Land Reform: How About Going Small?" Retrieved December 1, 2011, from <http://www.sacsis.org.za/site/article/357.1>
- Hall, R. (2011). *Land Grabbing in Africa and the New Politics of Food.* D. Hughes. Brighton, Future Agricultures Consortium. **Policy Brief 041.**
- Helliker, K. (2011). "Book Review: Zimbabwe's Land Reform: Myths and Realities by Scoones, I. et. al." *Journal of Contemporary African Studies* **29**(3): 349-351.
- HLPE (2011). *Land Tenure and International Investments in Agriculture. A Report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security.* Rome.
- Holt-Gimenez, E. (2006). *Campesino a Campesino: Voices from Latin America's Farmer to Farmer Movement for Sustainable Agriculture.* Oakland, Food First Books.
- Holt-Gimenez, E. (2009). "From Food Crisis to Food Sovereignty: The Challenge of Social Movements." *Monthly Review* **61**(3).
- Holt-Gimenez, E. and A. Shattuck (2011). "Food Crises, Food Regimes and Food Movements: Rumbling of Reform or Tides of Transformation?" *Journal of Peasant Studies* **38**(1): 109-144.

- IAASTD (2009). *Agriculture at a Crossroads*. Washington, D.C., International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD).
- IFAD (2010). *Rural Poverty Report 2011*. Rome, IFAD.
- Kay, S. and J. Franco (2012). *The Global Water Grab: A Primer*. Amsterdam, Transnational Institute.
- Kenney-Lazar, M. (2012). "Plantation rubber, land grabbing and social-property transformation in southern Laos." *Journal of Peasant Studies* **39**(3-4): 1017-1037.
- Kinver, M. (2011). "Trees 'boost African crop yields and food security'." Retrieved October 16, 2011, from <http://www.bbc.co.uk/news/science-environment-15305271>.
- Koning, M. and B. d. Steenhuijsen Piters (2009). *Farmers as Shareholders: A Close Look at Recent Experience*. Amsterdam, KIT.
- Künemann, R. (2009). *Foreign Investment and the Right to Food. The Global Food Challenge – Towards a Human Rights Approach to Trade and Investment Policies*. Bern, Stuttgart, Geneva, Köln, Heidelberg, Minneapolis, Bonn, Berlin, Bread For All; Brot für die Welt; Ecumenical Advocacy Alliance; FIAN; Germanwatch; Heinrich Boll Stiftung; IATP: 50-59.
- Kumar, P. (2011). "Zimbabwe: Good Economic Genes Stunted by Politics." [blogs.worldbank.org](http://blogs.worldbank.org/african/zimbabwe-good-economic-genes-stunted-by-politics) <http://blogs.worldbank.org/african/zimbabwe-good-economic-genes-stunted-by-politics> 2011.
- Lavers, T. (2011). *The Role of Foreign Investments in Ethiopia's Smallholder-focused Agricultural Development Strategy. International Conference on Global Land Grabbing*. University of Sussex, Brighton, LDPI.
- Li, T. M. (2009). "To Make Live or Let Die? Rural Dispossession and the Protection of Surplus Populations." *Antipode* **41**(Special Issue 1): 66-93.
- Li, T. M. (2011). "Centering Labor in the Land Grab Debate" *Journal of Peasant Studies* **38**(2): 281-298.
- Magdoff, F. (2012). "Food as a Commodity." *Monthly Review* **63**(8).
- Mamdani, M. (2008). "Lessons of Zimbabwe." *London Review of Books* **30**(23): 17-21.
- McMichael, P. (2009). *Food Sovereignty, Social Reproduction and the Agrarian Question. Peasants and Globalization. Political Economy, Rural Transformation and the Agrarian Question*. London and New York, Routledge: 288-312.
- McMichael, P. (2011). *The Food Regime in the Land Grab: Articulating 'Global Ecology' and Political Economy. International Conference on Global Land Grabbing*. University of Sussex, Brighton, Land Deal Politics Initiative.
- Moore, J. W. (2010). "The End of the Road? Agricultural Revolutions in the Capitalist World-Ecology, 1450-2010." *Journal of Agrarian Change* **10**(3): 389-413.
- Moyo, S., W. Chambati, et al. (2009). *Fast Track Land Reform Baseline Survey in Zimbabwe: Trends and Tendencies, 2005/06*. Harare, African Institute for Agrarian Studies (AIAS).
- Moyo, S. and P. Yeros. (2009). "Zimbabwe Ten Years On: Results and Prospects." Retrieved October 6, 2011, from <http://www.pambazuka.org/en/category/features/54037>.
- Murphy, S. and A. Paasch, Eds. (2012). *The Global Food Challenge – Towards a Human Rights Approach to Trade and Investment Policies*. Bern, Stuttgart, Geneva, Köln, Heidelberg, Minneapolis, Bonn, Berlin, Bread For All; Brot für die Welt; Ecumenical Advocacy Alliance; FIAN; Germanwatch; Heinrich Boll Stiftung; IATP.
- Mwendya, A. (2010). *An Experience with Contract Farming in Uganda's Sugar Industry*. L. Cotula and R. Leonard. London, Bern, Rome, Maputo, IIED, SDC, IFAD and CTV.
- Nunow, A. A. (2011). *The Dynamics of Land Deals in the Tana Delta, Kenya. International Conference on Global Land Grabbing*. LDPI. University of Sussex, Brighton.
- Oliveira, G. (2011). *Land Regularization in Brazil and the Global Land Grab: A Statemaking Framework for Analysis. International Conference on Global Land Grabbing*. University of Sussex, Brighton, LDPI.
- Ortmann, G. F. and R. P. King (2010). "Research on Agri-Food Supply Chains in Southern Africa Involving Small-Scale Farmers: Current Status and Future Possibilities." *Agrekon* **49**(4): 397-417.
- Palmer, R. (2008). *Land Reform in the Broader Context of Southern Africa. Land Reform from Below: Decentralized Land Reform in Southern Africa*. Johannesburg.
- Pretty, J. (2008). "Agricultural Sustainability: Concepts, Principles and Evidence." *Philosophical Transactions of the Royal Society B* **363**: 447-465.
- Pye-Smith, C. (2008). *Farming Trees, Banishing Hunger: How an Agroforestry Programme is Helping Smallholders in Malawi to Grow More Food and Improve Their Livelihoods*. Nairobi, World Agroforestry Centre.
- Ribot, J. C. and N. L. Peluso (2003). "A Theory of Access." *Rural Sociology* **68**(2): 153-181.
- Ritchie, P. and T. Martinez (2011). *Our Mutual Food*, Carnegie UK Trust, Esmée Fairbairn Foundation, Falkland Centre for Stewardship.
- Rosset, P. M. (1998). "Alternative Agriculture Works: The Case of Cuba." *Monthly Review* **50**(3).
- Rosset, P. M. (2000). "Lessons from the Green Revolution." Retrieved August 2, 2011, from <http://www.foodfirst.org/media/opeds/2000/4-greenrev.html>.
- Rosset, P. M. (2006). *Moving Forward: Agrarian Reform as a Part of Food Sovereignty. Promised Land: Competing Visions of Agrarian Reform*. P. M. Rosset, R. Patel and M. Courville. Oakland, Food First Books.

- Rosset, P. M., B. Machin Sosa, et al. (2011). "The *Campesino-to-Campesino* Agroecology Movement of ANAP in Cuba: Social Process Methodology in the Construction of Sustainable Peasant Agriculture and Food Sovereignty." The Journal of Peasant Studies **38**(1): 161-191.
- Sauer, S. and S. P. Leite (2012). "Agrarian structure, foreign investment in land, and land prices in Brazil." Journal of Peasant Studies **39**(3-4): 873-898.
- Schneider, F. (2009). "Lebensmittel im Abfall – mehr als eine technische Herausforderung." Ländlicher Raum: 1-15.
- Schneider, S., S. Shiki, et al. (2010). "Rural Development in Brazil: Overcoming Inequalities and Building New Markets." Rivista di Economia Agraria **65**(2): 225-259.
- Scoones, I. and S. Devereux (2008). The crisis of pastoralism? Brighton, IDS, University of Sussex.
- Scoones, I., N. Marongwe, et al. (2010). "Zimbabwe's Land Reform: Challenging the Myths." Food Ethics **5**(4): 9-11.
- Scoones, I., N. Marongwe, et al. (2011). Zimbabwe's Land Reform: A Summary of Findings. Brighton, IDS.
- Smaller, C. and H. Mann (2009). A Thirst for Distant Lands: Foreign Investment in Agricultural Land and Water. Winnipeg, International Institute for Sustainable Development.
- Smalley, R. and E. Corbera (2012). "Large-scale land deals from the inside out: findings from Kenya's Tana Delta." Journal of Peasant Studies **39**(3-4): 1039-1075.
- Stedile, J. P. (2002). "Landless Battalions: The Sem Terra Movement of Brazil." New Left Review(15): 77-104.
- Stroud Common Wealth (2005). Community Farm Land Trusts, The Carnegie United Kingdom Trust, Plunkett, Stroud Common Wealth.
- Tagoe, M. (2010). Farmer-Owned Businesses: The Experience of Kuapa Kokoo in Ghana. Alternatives to Land Acquisitions: Agricultural Investment and Collaborative Business Models. L. Cotula and R. Leonard. London, Bern, Rome, Maputo, IIED, SDC, IFAD and CTV: 9-18.
- Temper, L. Let Them Eat Sugar: Life and Livelihood in Kenya's Tana Delta. Barcelona, Autonomous University of Barcelona.
- Terre de Liens. "La Foncière." Retrieved March 21, 2012, de <http://www.terredeliens.org/spip.php?rubrique108>.
- Tharamangalam, J. (2008). Can Cuba Offer an Alternative to Corporate Control Over the World's Food System? 20th Conference of North American and Cuban Philosophers and Social Scientists. Havana.
- UNCTAD (2009). World Investment Report 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development. New York and Geneva, United Nations.
- Urgenci. "CSA for Europe!" Retrieved March 21, 2012, from <http://www.urgenci.net/page.php?niveau=2&id=CSA%20for%20Europe!>
- Van der Ploeg, J. D. (2008). The New Peasantries: Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization. London and Sterling, Earthscan.
- Van der Ploeg, J. D., Y. Jingzhong, et al. (2010). "Rural Development Reconsidered: Building on Comparative Perspective from China, Brazil and the European Union." Rivista di Economia Agraria **65**(2): 163-190.
- Van der Ploeg, J. D. and F. Ventura (2010). "Rural Development: Some Tentative Conclusions." Rivista di Economia Agraria **65**(2): 319-335.
- Vermeulen, S. and L. Cotula (2010). Making the Most of Agricultural Investment: A Survey of Business Models that Provide Opportunities for Smallholders. Rome and London, FAO and IIED.
- Via Campesina (2010). Sustainable Peasant and Family Farm Agriculture Can Feed the World. Via Campesina Views. Jakarta, Via Campesina.
- Vihinen, H. and L. Kroger (2008). The Governance of Markets. Unfolding Webs: The Dynamics of Regional Rural development. J. D. Van der Ploeg and T. Marsden. Assen, Royal van Gorcum.
- Watts, D. C. H., B. Ilbery, et al. (2005). "Making Reconnections in Agro-Food Geography: Alternative Systems of Food Provision." Progress in Human Geography **29**(1): 22-40.
- Weis, T. (2007). The Global Food Economy: The Battle for the Future of Farming. London and New York, Zed Books.
- Weis, T. (2010). "The Accelerating Biophysical Contradictions of Industrial Capitalist Agriculture." Journal of Agrarian Change **10**(3): 315-341.
- White, B. (2011). Who Will Own the Countryside? Dispossession, Rural Youth and the Future of Farming. Valedictory Lecture. The Hague, International Institute of Social Studies
- Wiskerke, J. S. C. (2009). "On Places Lost and Places Regained: Reflections on the Alternative Food Geography and Sustainable Regional Development." International Planning Studies **14**(4): 369-387.
- Woodhouse, P. and A. S. Ganho (2011). Is Water the Hidden Agenda of Agricultural Land Acquisition in sub-Saharan Africa? International Conference on Global Land Grabbing. University of Sussex, Brighton, LDPI.
- World Bank (2007). World Development Report 2008: Agriculture for Development. Washington, D.C., International Bank for Reconstruction and Development.
- World Bank (2011). Rising Global Interest in Farmland. Can it Yield Sustainable and Equitable Benefits? Washington, D.C., The International Bank for Reconstruction and Development.



Les acquisitions ou les locations de terres à grande échelle, également appelées « l'accaparement des terres », se sont multipliées à la suite des crises alimentaire, énergétique et financière. Vues d'un bon œil par de grandes institutions financières internationales, des organisations agricoles multilatérales et une mégaphilanthropie parce qu'elles apportent d'importants investissements indispensables dans des zones rurales laissées à l'abandon, ces transactions foncières représentent des investissements au sens le plus strict. Une fois la notion d'investissement développée pour englober non seulement le capital financier, mais aussi humain, social, naturel et matériel, il ne fait pas de doute que ces transactions foncières représentent des exemples d'appropriation plutôt que d'investissement. Sur la base d'une approche basée sur l'économie politique et les droits, cet article analyse une série de solutions de rechange constructives aux investissements qui renforcent le droit à l'alimentation, revalorisent le travail agricole et développent le capital écologique. Dans chacune de ces options, ce sont les petits agriculteurs qui sont les principaux protagonistes, pour ne pas dire les principaux investisseurs. Au lieu de chercher à sanctionner les acquisitions ou les locations de terres à grande échelle par l'intermédiaire de codes de conduite facultatifs, il faudrait intensifier ces nouvelles formes positives d'investissements. Les gouvernements ont un rôle constructif à jouer dans ce domaine en encourageant de telles politiques publiques. Un mouvement social de plus grande envergure reposant sur les principes de la souveraineté alimentaire et de la réforme agraire peut contribuer à élargir le débat au-delà de la défense des terres et le réorienter vers une réalisation des conditions nécessaires pour préserver l'avenir des exploitations agricoles.

Mots-clés: investissement agricole, solutions de remplacement, accaparement des terres, agroécologie, systèmes alimentaires locaux, modèles économiques inclusifs, réforme agraire, moyens de subsistance, monde rural de demain